

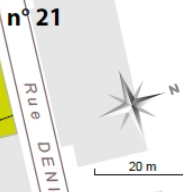
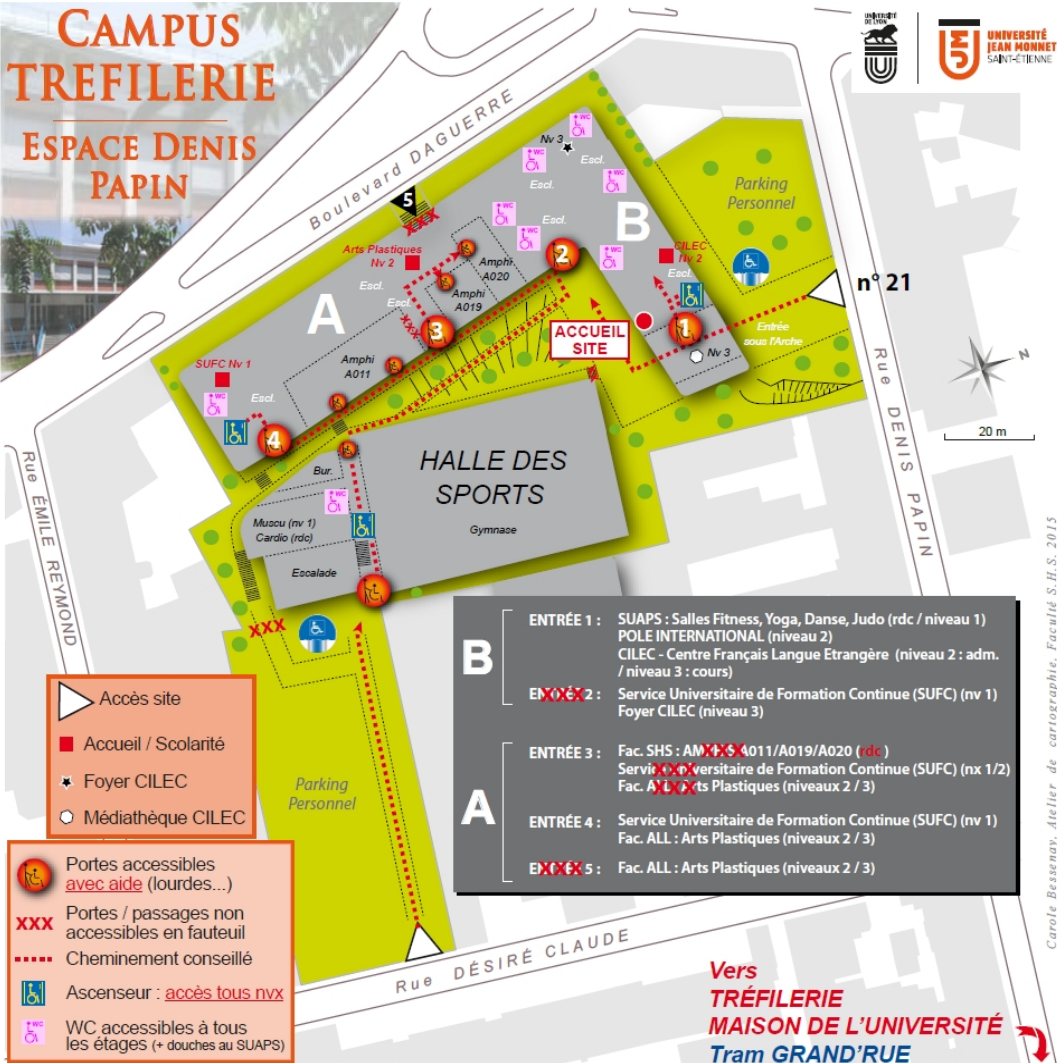
# DÉPARTEMENT DE LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

MON LIVRET 2023-2024



# CAMPUS TRÉFILÉRIE

## ESPACE DENIS PAPIN



- Accès site
- Accueil / Scolarité
- Foyer CILEC
- Médiathèque CILEC

- Portes accessibles avec aide (lourdes...)
- XXX** Portes / passages non accessibles en fauteuil
- .....** Cheminement conseillé
- Ascenseur : accès tous nvx
- WC accessibles à tous les étages (+ douches au SUAPS)

- B**
- ENTRÉE 1 :** SUAPS : Salles Fitness, Yoga, Danse, Judo (rdc / niveau 1)  
POLE INTERNATIONAL (niveau 2)  
CILEC - Centre Français Langue Etrangère (niveau 2 : adm. / niveau 3 : cours)
  - ENTRÉE 2 :** Service Universitaire de Formation Continue (SUFC) (nv 1)  
Foyer CILEC (niveau 3)
- A**
- ENTRÉE 3 :** Fac. SHS : AMPHI A011/A019/A020 (rdc)  
Service Universitaire de Formation Continue (SUFC) (nx 1/2)  
Fac. ALL : Arts Plastiques (niveaux 2 / 3)
  - ENTRÉE 4 :** Service Universitaire de Formation Continue (SUFC) (nv 1)  
Fac. ALL : Arts Plastiques (niveaux 2 / 3)
  - ENTRÉE 5 :** Fac. ALL : Arts Plastiques (niveaux 2 / 3)

Carole Bessesey, Atelier de cartographie, Faculté S.H.S. 2015

Vers  
**TRÉFILÉRIE**  
**MAISON DE L'UNIVERSITÉ**  
Tram **GRAND'RUE**

## Sommaire

CALENDRIER DE LA FACULTE ARTS, LETTRES, LANGUES.....	4
CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2023/2024 .....	6
REUNIONS DE RENTREE.....	7
LE DEPARTEMENT LEA .....	8
ORGANISATION DE LA FORMATION.....	11
MA FORMATION EN DETAIL .....	23
ET POUR MIEUX PREPARER MES ANNEES DE LICENCE, J'AI DES INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES A MA DISPOSITION .....	28
POUR ACCOMPAGNER MA REUSSITE EN LICENCE (PRL).....	30
Liste des cours de spécialité ouverts en UEOS aux étudiants de LEA.....	31
AUTRES COURS OUVERTS EN UEOS AUX ETUDIANTS DE LEA (2 ECTS) .....	32
COURS D'UEOS PRÉPRO NIVEAU L3 AUX ETUDIANTS DE LEA (4 ECTS/SEMESTRE).....	32
JE M'ENGAGE DANS LA VIE ACADEMIQUE DE MON DEPARTEMENT .....	33
STAGES.....	34
JE PEUX AUSSI EFFECTUER UN STAGE VOLONTAIRE D'INSERTION PROFESSIONNELLE .....	35
JE PEUX AUSSI BOOSTER MES COMPETENCES PROFESSIONNELLES .....	36
ÉTUDIER A L'ETRANGER EN LICENCE.....	37
JE PEUX AUSSI AVOIR D'AUTRES EXPERIENCES INTERNATIONALES .....	40
AUTRES DIPLOMES ET EXAMENS.....	41
APRES MA LICENCE : POURSUITES D'ETUDES ET DEBOUCHES .....	43
MES RELATIONS AVEC L'EXTERIEUR .....	45
BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE.....	48
MES SERVICES NUMERIQUES.....	50
LE SERVICE DES PUBLICATIONS DE L'UNIVERSITE JEAN MONNET .....	51
MAISON DE L'UNIVERSITE .....	52
ÉTUDES ET HANDICAP.....	53
À NE PAS OUBLIER ! A COCHER ! .....	54
GLOSSAIRE.....	55
REGLEMENT INTERIEUR DU DEPARTEMENT .....	56

## Calendrier de la Faculté Arts, Lettres, Langues

AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE		JANVIER	
MAR	1	VEN	1	D	1	MER	1	VEN	1	LUN	1
MER	2	SAM	2	LUN	2	JEU	2	SAM	2	MAR	2
JEU	3	D	3	MAR	3	VEN	3	D	3	MER	3
VEN	4	LUN	4	MER	4	SAM	4	LUN	4	JEU	4
SAM	5	MAR	5	JEU	5	D	5	MAR	5	VEN	5
D	6	MER	6	VEN	6	LUN	6	MER	6	SAM	6
LUN	7	JEU	7	SAM	7	MAR	7	JEU	7	D	7
MAR	8	VEN	8	D	8	MER	8	VEN	8	LUN	8
MER	9	SAM	9	LUN	9	JEU	9	SAM	9	MAR	9
JEU	10	D	10	MAR	10	VEN	10	D	10	MER	10
VEN	11	LUN	11	MER	11	SAM	11	LUN	11	JEU	11
SAM	12	MAR	12	JEU	12	D	12	MAR	12	VEN	12
D	13	MER	13	VEN	13	LUN	13	MER	13	SAM	13
LUN	14	JEU	14	SAM	14	MAR	14	JEU	14	D	14
MAR	15	VEN	15	D	15	MER	15	VEN	15	LUN	15
MER	16	SAM	16	LUN	16	JEU	16	SAM	16	MAR	16
JEU	17	D	17	MAR	17	VEN	17	D	17	MER	17
VEN	18	LUN	18	MER	18	SAM	18	LUN	18	JEU	18
SAM	19	MAR	19	JEU	19	D	19	MAR	19	VEN	19
D	20	MER	20	VEN	20	LUN	20	MER	20	SAM	20
LUN	21	JEU	21	SAM	21	MAR	21	JEU	21	D	21
MAR	22	VEN	22	D	22	MER	22	VEN	22	LUN	22
MER	23	SAM	23	LUN	23	JEU	23	SAM	23	MAR	23
JEU	24	D	24	MAR	24	VEN	24	D	24	MER	24
VEN	25	LUN	25	MER	25	SAM	25	LUN	25	JEU	25
SAM	26	MAR	26	JEU	26	D	26	MAR	26	VEN	26
D	27	MER	27	VEN	27	LUN	27	MER	27	SAM	27
LUN	28	JEU	28	SAM	28	MAR	28	JEU	28	D	28
MAR	29	VEN	29	D	29	MER	29	VEN	29	LUN	29
MER	30	SAM	30	LUN	30	JEU	30	SAM	30	MAR	30
JEU	31			MAR	31			D	31	MER	31

Information  
Jalon scolarité

Session d'examen  
vacance

FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN		JUILLET	
JEU	1	VEN	1	LUN	1	MER	1	SAM	1	LUN	1
VEN	2	SAM	2	MAR	2	JEU	2	D	2	MAR	2
SAM	3	D	3	MER	3	VEN	3	LUN	3	MER	3
D	4	LUN	4	JEU	4	SAM	4	MAR	4	JEU	4
LUN	5	MAR	5	VEN	5	D	5	MER	5	VEN	5
MAR	6	MER	6	SAM	6	LUN	6	JEU	6	SAM	6
MER	7	JEU	7	D	7	MAR	7	VEN	7	D	7
JEU	8	VEN	8	LUN	8	MER	8	SAM	8	LUN	8
VEN	9	SAM	9	MAR	9	JEU	9	D	9	MAR	9
SAM	10	D	10	MER	10	VEN	10	LUN	10	MER	10
D	11	LUN	11	JEU	11	SAM	11	MAR	11	JEU	11
LUN	12	MAR	12	VEN	12	D	12	MER	12	VEN	12
MAR	13	MER	13	SAM	13	LUN	13	JEU	13	SAM	13
MER	14	JEU	14	D	14	MAR	14	VEN	14	D	14
JEU	15	VEN	15	LUN	15	MER	15	SAM	15	LUN	15
VEN	16	SAM	16	MAR	16	JEU	16	D	16	MAR	16
SAM	17	D	17	MER	17	VEN	17	LUN	17	MER	17
D	18	LUN	18	JEU	18	SAM	18	MAR	18	JEU	18
LUN	19	MAR	19	VEN	19	D	19	MER	19	VEN	19
MAR	20	MER	20	SAM	20	LUN	20	JEU	20	SAM	20
MER	21	JEU	21	D	21	MAR	21	VEN	21	D	21
JEU	22	VEN	22	LUN	22	MER	22	SAM	22	LUN	22
VEN	23	SAM	23	MAR	23	JEU	23	D	23	MAR	23
SAM	24	D	24	MER	24	VEN	24	LUN	24	MER	24
D	25	LUN	25	JEU	25	SAM	25	MAR	25	JEU	25
LUN	26	MAR	26	VEN	26	D	26	MER	26	VEN	26
MAR	27	MER	27	SAM	27	LUN	27	JEU	27	SAM	27
MER	28	JEU	28	D	28	MAR	28	VEN	28	D	28
JEU	29	VEN	29	LUN	29	JEU	29	SAM	29	LUN	29
		SAM	30	MAR	30	VEN	30	D	30	MAR	30
		D	31							MER	31

## Calendrier Universitaire 2023/2024

CALENDRIER RENTRÉE	DATES
Réunions de rentrée	08/09/2023
Début des cours	11/09/2023

CALENDRIER SEMESTRES	DATES
<b>SEMESTRES IMPAIRS (S1, S3, S5)</b>	<b>11/09/2023 au 08/12/2023</b>
Semaine de rattrapage des cours	11/12/2023 au 16/12/2023
Semaine de révisions	18/12/2023 au 22/12/2023
<b>SEMESTRES PAIRS (S2, S4, S6*)</b>	<b>15/01/2024 au 13/04/2024</b>
Semaine de rattrapage des cours	15/04/2024 au 20/04/2024
Semaine de révisions	29/04/2024 au 04/05/2024
* Attention : le S6 ne compte que 10 semaines de cours	

EPREUVES TERMINALES	DATES
Épreuves terminales (session 1)	04/01/2024 au 13/01/2024
Épreuves terminales (session 1)	13/05/2024 au 25/05/2024
Épreuves terminales (session 2)	17/06/2024 au 29/06/2024

VACANCES UNIVERSITAIRES	DATES
Toussaint	30/10/2023 au 05/11/2023
Noël	23/12/2023 au 03/01/2024
Hiver	26/02/2024 au 03/03/2024
Printemps	22/04/2024 au 28/04/2024
Ascension	08/05/2024 au 12/05/2024

### INFORMATION IMPORTANTE

Des modifications pourront être apportées à ce livret.

Les étudiant.es sont invité.es à consulter régulièrement, pour toute information relative à leur scolarité, leur messagerie universitaire, l'espace numérique de travail (MyUJM), ainsi que les panneaux d'information.

## Réunions de Rentrée

Vendredi 8 septembre

Première année

Horaire	8h30	9h	10h
Étudiants concernés	Tous les étudiants	Langue A : anglais	Langues B
Salles	PAP-A011	PAP-A011	Espagnol : PAP-A224 Allemand : PAP-A215 Italien : PAP-A216 Portugais : PAP-A020b

Deuxième année

Horaire	9h	11h
Étudiants concernés	Langues B	Langue A+MA
Salles	Espagnol : PAP-A224 Allemand : PAP-A215 Italien : PAP-A216 Portugais : PAP-A020b	PAP-A224

Troisième année

Horaire	10h	11h
Étudiants concernés	Langue A+MA	Langues B
Salles	PAP-A223	Espagnol : PAP-A223 Allemand : PAP-A215 Italien : PAP-A216 Portugais : PAP-A020b

Calendrier téléchargeable sur le site internet de la faculté ALL :  <http://fac-all.univ-st-etienne.fr>



## Le Département LEA

### Mes contacts à la Faculté

<b>Téléphone</b> 04 77 42 13 05	<b>Site internet de la faculté</b> <a href="https://fac-all.univ-st-etienne.fr">https://fac-all.univ-st-etienne.fr</a>
<b>Courriel de la faculté</b> <a href="mailto:fac-all@univ-st-etienne.fr">fac-all@univ-st-etienne.fr</a>	<b>MyUJM</b> <a href="https://intranet.univ-st-etienne.fr">https://intranet.univ-st-etienne.fr</a>

### Mes contacts en LEA

	Nom Prénom	Contact
<b>Co-directrice et Co-directeur du Département LEA</b>	Anne Pauline Santer	<a href="mailto:anne.pauline.santer@univ-st-etienne.fr">anne.pauline.santer@univ-st-etienne.fr</a>
	Franck Martin	<a href="mailto:franck.martin@univ-st-etienne.fr">franck.martin@univ-st-etienne.fr</a>
<b>Responsables du Master LEA Relations Commerciales Internationales (RCI)</b>	Chantal Barone	<a href="mailto:chantal.barone@univ-st-etienne.fr">chantal.barone@univ-st-etienne.fr</a>
	Christine Dualé	<a href="mailto:christine.duale@univ-st-etienne.fr">christine.duale@univ-st-etienne.fr</a>

#### ADMINISTRATION

<b>Directrice UFR ALL</b>	Clara Mortamet	<a href="mailto:clara.mortamet@univ-st-etienne.fr">clara.mortamet@univ-st-etienne.fr</a>
<b>Responsable administratif</b>	Richard Chapuis	<a href="mailto:richard.chapuis@univ-st-etienne.fr">richard.chapuis@univ-st-etienne.fr</a>
<b>Secrétariat enseignants</b>	Sylvie Ferret	<a href="mailto:sylvie.ferret@univ-st-etienne.fr">sylvie.ferret@univ-st-etienne.fr</a>
	Claudine Bennacer	<a href="mailto:claudine.bennacer@univ-st-etienne.fr">claudine.bennacer@univ-st-etienne.fr</a> Tél. : 04 77 42 13 13
<b>Secrétariat de scolarité</b>	Florence Mela	<a href="mailto:florence.mela@univ-st-etienne.fr">florence.mela@univ-st-etienne.fr</a> Tél. : 04 77 42 13 21
	Aurélie Grivot	<a href="mailto:aurelie.grivot@univ-st-etienne.fr">aurelie.grivot@univ-st-etienne.fr</a> Tél. : 04 77 42 13 31

#### INSERTION PROFESSIONNELLE

<b>Référent Insertion Professionnelle</b>	Rosa-Maria Fréjaville	<a href="mailto:Rosa.maria.frejaville@univ-st-etienne.fr">Rosa.maria.frejaville@univ-st-etienne.fr</a> Tél. : 06 62 24 87 46
<b>Responsable des stages</b>	Anne-Pauline Santer	<a href="mailto:anne.pauline.santer@univ-st-etienne.fr">anne.pauline.santer@univ-st-etienne.fr</a>
<b>CAP AVENIR Chargée d'orientation et d'insertion professionnelle</b>	Claudie Barbier	<a href="mailto:claudie.barbier@univ-st-etienne.fr">claudie.barbier@univ-st-etienne.fr</a> Tél. : 04 77 42 18 12
		Tél. : 07 61 96 72 92
<b>Chargée d'insertion professionnelle</b>	Carole Berthail	<a href="mailto:carole.berthail@univ-st-etienne.fr">carole.berthail@univ-st-etienne.fr</a> Tél. : 04 77 42 17 11 Tél. : 07 61 96 71 69
<b>VP délégué Entrepreneuriat et Formation Continue</b>	Stéphane Foliard	<a href="mailto:stephane.foliard@univ-st-etienne.fr">stephane.foliard@univ-st-etienne.fr</a>



<b>SERVICE DES RELATIONS INTERNATIONALES</b> <a href="https://www.univ-st-etienne.fr/fr/international.html">https://www.univ-st-etienne.fr/fr/international.html</a>		
<b>Service des Relations Internationales</b>	Clara Gimel	<b>Mobilités d'études Europe</b> erasmus-mob@univ-st-etienne.fr Tél : +33 (0)4 77 43 79 65
	Julia Cid	<b>Mobilités d'études hors Europe</b> international-mob@univ-st-etienne.fr Tél : +33 (0)4 77 43 79 82  <b>Mobilités de stage</b> stage-mob@univ-st-etienne.fr Tél : +33 (0)4 77 43 79 82
<b>Coordination mobilités LEA</b>	Franck Martin	franck.martin@univ-st-etienne.fr
<b>Correspondant mobilité international (selon les destinations)</b>	Chantal Barone	chantal.barone@univ-st-etienne.fr
	Isabelle Pauze-Kevenhörster	isabelle.pauze@univ-st-etienne.fr
	Maria Carmen Del Vecchio	maria.del.carmen.del.vecchio@univ-st-etienne.fr
	Rafaèle Audoubert	rafaele.audoubert@univ-st-etienne.fr
	Franck Martin	franck.martin@univ-st-etienne.fr
	Pascaline Nicou	pascaline.nicou@univ-st-etienne.fr
	Rosa-Maria Fréjaville	rosa.maria.frejaville@univ-st-etienne.fr

<b>SERVICE VIE DE CAMPUS</b>		
<b>VP étudiant</b>	Tiphaine David-Rogeat	tiphaine.david.rogeat@univ-st-etienne.fr
<b>Vie étudiante</b>	Claire Larderet	claire.larderet@univ-st-etienne.fr

<b>AUTRES CONTACTS</b>		
<b>Chargée de mission TICE - C2I, administrateur plateforme MOODLE</b>	Laurent Pottier	laurent.pottier@univ-st-etienne.fr
<b>Référent Handicap &amp; Chargé de Mission Égalité et lutte contre les discriminations et le harcèlement</b>	Vito Avarello	vito.avarello@univ-st-etienne.fr
<b>Chargé de mission Anglais LANSAD</b>	Léo Clerc	leo.clerc@univ-st-etienne.fr

<b>ENSEIGNANTS LEA</b>	
<b>Allemand</b>	Isabelle Pauze-Kevenhörster, Susanne Mersmann, Veronika Huber, Mandy Merle, Claire Damon
<b>Anglais</b>	Christine Dualé, Anne-Lise Marin-Lamellet, Chantal Barone, Anne-Pauline Santer, Leland Tracy, Maud Thinard, Maëlle Dupas, Flavie Aubrun, Sébastien Lherbret, Anne Dalles-Maréchal, Orla Mc Ginnity, Ahmed Mahdi, Souleymane Cissokho, Monique Darden, Virginia Kilbourne, Vincent Jaunas
<b>Espagnol</b>	Rafaèle Audoubert, Maria Carmen Del Vecchio, Franck Martin, Raphaël Roché, Emmanuelle Souvignet, Andrea Del Pico, Julien Strignano, Claude Dikegue, Paul Carrido Agreda, Emmanuel Yeboua Koffi, Juan Luis Francia, Viviane Defour
<b>Italien</b>	Pascaline Nicou, Vito Avarello, Valeria Villa Perez, Stefano Lazzarin, Jacopo Rasmi, Cai Jin, Marcello De Caro
<b>Portugais</b>	Rosa-Maria Fréjaville, Pedro Guedes de Oliveira, Igor Carvalho
<b>Autres langues</b>	Langue française : Jessica Magnana, Randy Boudonga, Chloé Farigoule Arabe : Wassim Al Chaar
<b>Matières professionnelles</b>	Philippe Gallonet, Aude Etey-Thyes, Jean-Christophe Bessy, Olivier Suchère, Hugo Coffy, Birkan Argun, Amele Barka, Chrystelle Morin

## Organisation de la formation

**DOMAINE :** ARTS, LETTRES, LANGUES

**MENTION :** Lettres-Langues/Langues Étrangères Appliquées

**PARCOURS :** Anglais/Allemand, Anglais/Espagnol, Anglais/Italien, Anglais/Portugais

La licence en Langues Étrangères Appliquées offre une formation multilingue et pluridisciplinaire, structurée autour de deux axes : les langues étrangères (binômes anglais-allemand, anglais-espagnol, anglais-italien et anglais-portugais), une troisième langue optionnelle, et les matières de différent secteurs d'activité. Cette ouverture professionnalisante passe par l'acquisition de compétences multilingues et des compétences dans des métiers liés au commerce international et dans des domaines tels que le management, le marketing, les techniques de négociation, le droit.



## Ma formation en un coup d'œil



### Licence 1 : organisation du semestre 1

BLOC 1 Communication en langues étrangères	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects	Coef
Langue A : phonologie et phonétique I		18		Épreuves orales	1 oral	1 oral	3	1
Langue B : Compréhension et expression orale I			18	Épreuves orales	1 oral	1 oral	3	1

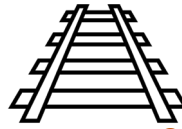
BLOC 2 Médiation en langues étrangères	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects	Coef
Langue A : étude de la langue I		24 + 10 PRL		Épreuves écrites	1 écrit 1h	1 écrit 1h	3	1
Langue B : étude de la langue I		24+10 PRL (espagnol) ou 6 PRL (autres langues B)		Épreuves écrites	1 écrit 1h	1 écrit 1h	3	1

BLOC 3 Contexte socioéconomique & culturel en langues étrangères	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects	Coef
Culture et société des pays anglophones I	12	6		Terminal écrit 1h	1 écrit 1h	1 écrit 1h	2	1
Culture et société des pays germanophones I, hispanophones I, italoophones I, lusophones I	12	6		Allemand : Terminal oral Espagnol : Terminal écrit Italien : épreuve écrite Portugais : épreuves orales	1 écrit 1h (sauf portugais, un oral)	1 écrit 1h (sauf portugais, un oral)	2	1

<b>BLOC 4</b> <b>Langues complémentaires</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>TP</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Seconde chance</b>	<b>Ects</b>	<b>Coef</b>
Langue Française		18		Exercices en cours de semestre	Écrit 1h30	Écrit 1h30	2	1
Langue C		18		Voir Livret Options			2	1

<b>BLOC 5</b> <b>Ouverture &amp; sensibilisation</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>TP</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Seconde chance</b>	<b>Ects</b>	<b>Coef</b>
Connaissance du monde contemporain I	12			Epreuve écrite	1 écrit 1h	1 écrit 1h	2	1
Connaissance du monde de l'entreprise I	18			Epreuve écrite	1 écrit 1h	1 écrit 1h	2	2

<b>BLOC 6</b> <b>Outils méthodologiques &amp; professionnalisation</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>TP</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Seconde chance</b>	<b>Ects</b>	<b>Coef</b>
Méthodologie Langue A		9		Épreuves écrites	1 écrit 1h	1 écrit 1h	2	2
Méthodologie Langues B		9		Épreuves écrites	1 écrit 1h	1 écrit 1h	2	2
Outils documentaires/TICE/PIX (4h en présence + 2h en ligne+ module BU 4h)		6+4		QCM sur poste+ dossier (coef. 2) QCROC en ligne (coef. 1)			2	1



## Licence 1 : organisation du semestre 2

<b>BLOC 1</b> <b>Communication en langues étrangères</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>TP</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Seconde chance</b>	<b>Ects 6</b>	<b>Coef 4</b>
Langue A Phonologie et phonétique II Expression orale I Langue Commerciale I		18 12	12	Épreuves orales Épreuves orales Terminal écrit	1 oral 1 oral 1 écrit 1h	1 oral 1 oral 1 écrit 1h	1 1 1	1 1 1
Langue B Compréhension et expression orale II Langue Commerciale I		12	18	Épreuves orales Épreuves écrites	1 oral 1 écrit 1h	1 oral 1 écrit 1h	1 2	1 1

<b>BLOC 2</b> <b>Médiation en langues étrangères</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>TP</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Seconde chance</b>	<b>Ects 8</b>	<b>Coef 5</b>
Langue A : Étude de la langue II Traduction Écrite I		24 12		Épreuves écrites Épreuves écrites	1 écrit 1h 1 écrit 1h	1 écrit 1h 1 écrit 1h	2 2	3 2
Langue B : Étude de la langue II Traduction Écrite I		24 12		Épreuves écrites Épreuves écrites	1 écrit 1h 1 écrit 1h	1 écrit 1h 1 écrit 1h	3 2	3 2

<b>BLOC 3</b> <b>Contexte socioéconomique &amp; culturel en langues étrangères</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>TP</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Seconde chance</b>	<b>Ects 4</b>	<b>Coef 5</b>
Culture et société des pays anglophones II	24			Terminal écrit 1h	1 écrit 1h	1 écrit 1h	2	1
Culture et société des pays germanophones II, hispanophones II, italophones II, lusophones II	24			Allemand : Terminal oral Espagnol : terminal oral Italien : épreuve écrite Portugais : épreuves orales	1 oral	1 oral	2	1

<b>BLOC 4</b> <b>Langues complémentaires</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>TP</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Seconde chance</b>	<b>Ects 4</b>	<b>Coef 2</b>
Langue Française		18		Exercices en cours de semestre	Écrit 1h30	Écrit 1h30	2	1
Langue C		18		Voir Livret UE libres			2	1

<b>BLOC 5</b> <b>Ouverture &amp; sensibilisation</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>TP</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Seconde chance</b>	<b>Ects 6</b>	<b>Coef 3</b>
Connaissance du monde contemporain II	12			Épreuve écrite	1 écrit 1h	1 écrit 1h	3	1
Connaissance du monde de l'entreprise II	18			Épreuve écrite	1 écrit 1h	1 écrit 1h	3	2

<b>BLOC 6</b> <b>Outils méthodologiques &amp; professionnalisation</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>TP</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Seconde chance</b>	<b>Ects 2</b>	<b>Coef 2</b>
Méthodologie								
Langue A (approfondissement)		9		Épreuves écrites	1 écrit 1h	1 écrit 1h	1	1
Langues B		9		Épreuves écrites	1 écrit 1h	1 écrit 1h	1	1



### 1. Mes règles de progression et de redoublement :

a) La possibilité de poursuite de mes études du semestre 1 au semestre 4 (L1 et L2), avec un parcours antérieur non validé, est **conditionné à la validation de trois blocs de compétences** :

- Utiliser adéquatement les langues étrangères dans un contexte de communication générale et de communication professionnelle (**Bloc 1- Communication en langues étrangères**) : être admis aux UE1-A, UE1-B de chacun des semestres.

- Mobiliser un réseau de convergences favorisant les approches multilingues de médiation et d'intercompréhension (**Bloc 2- Médiation en langue étrangères**) : être admis aux UE1-A, UE1-B de chacun des semestres.

- Mobiliser un réseau de convergences favorisant les approches pluriculturelles, interculturelles et sectorielles en contexte académique et professionnel (**Bloc 3- Contexte socioéconomique & culturel en langues étrangères**).

b) Une compensation annuelle est effectuée entre mes deux semestres

### 2. J'ai droit à une seconde chance

a) Je sais que la session 2 (rattrapage) n'est pas obligatoire.

b) Cependant, si j'ai obtenu une note ou des notes inférieures à la moyenne dans les UE non acquises : en première session, j'ai le choix de passer ou de ne pas passer les épreuves de session 2. En revanche, je ne peux pas repasser les épreuves pour lesquelles j'ai obtenu la moyenne.

c) Si je suis absent à une épreuve de session 2, je conserve la note obtenue aux épreuves semestrielles de contrôle continu ou contrôle terminale correspondantes.

d) Si j'ai passé les épreuves de session 2, je conserve la meilleure des deux notes obtenues, soit celle de la 1<sup>ère</sup> session, soit celle de la deuxième session.

e) Sur mon assiduité aux cours :

- Si j'ai trois absences injustifiées à un cours je ne pourrai pas me présenter à l'examen correspondant de 1<sup>ère</sup> session (épreuve de contrôle continu et/ou épreuve terminale). Je serai ainsi déclaré « absent injustifié » au cours concerné. La mention « absent injustifié » à un cours entraîne le non-calcul de la note de l'UE et de la moyenne du semestre, donc un ajournement.

### 3. Aménagement des études avec dispense d'assiduité

a) Ma demande doit être remise au service de scolarité avant le 30 septembre 2023 pour mon semestre impair et avant le 10 février 2024 pour mon semestre pair.

b) Dans le cadre d'un aménagement handicap, mon certificat de la médecine préventive doit être remis au service de scolarité avant le 18 novembre 2023 pour mon semestre impair et avant le 17 mars 2024 pour mon semestre pair.

(Régime Spécifique des Études Faculté Arts, Lettres, Langues)

Document disponible sur le site internet de la composante <https://fac-all.univ-st-etienne.fr>



## Licence 2 : organisation du semestre 3

<b>BLOC 1</b> <b>Communication en langues étrangères</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>TP</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Seconde chance</b>	<b>Ects 6</b>	<b>Coef 4</b>
Langue A Expression Orale II Langue Commerciale II		12	12	Épreuves orales Épreuves écrites	1 oral 1 écrit 1h	1 oral 1 écrit 1h	1 2	1 2
Langue B Expression Orale II Langue Commerciale II		12	12	Épreuves orales Épreuves écrites	1 oral 1 écrit 1h	1 oral 1 écrit 1h	1 2	1 2

<b>BLOC 2</b> <b>Médiation en langues étrangères</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>TP</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Seconde chance</b>	<b>Ects 6</b>	<b>Coef 4</b>
Langue A Traduction Orale I Traduction Écrite II		12 24		Épreuves orales Épreuves écrites	1 oral 1 écrit 2h	1 oral 1 écrit 2h	1 2	1 3
Langue B Traduction Orale I Traduction Écrite II		12 24		Épreuves orales Épreuves écrites	1 oral 1 écrit 1h	1 oral 1 écrit 1h	1 2	1 3

<b>BLOC 3</b> <b>Contexte socioéconomique &amp; culturel en langues étrangères</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>TP</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Seconde chance</b>	<b>Ects 10</b>	<b>Coef 6</b>
Culture et société des pays anglophones III	24			Terminal écrit 1h30	1 écrit 1h30	1 écrit 1h30	2	2
Culture et société des pays germanophones III, hispanophones III, italophones III, lusophones III	24			Allemand : Terminal oral Espagnol : terminal oral Italien : épreuve écrite Portugais : épreuves orales	1 oral	1 oral	2	2
Droit des affaires européennes	16			Epreuve écrite	1 écrit 1h	1 écrit 1h	2	1
Introduction à l'économie européenne	16			Epreuve écrite	1 écrit 1h	1 écrit 1h	2	1
Introduction à la négociation commerciale /vente	16			Epreuve écrite	1 écrit 1h	Terminal écrit 1h	2	1

<b>BLOC 4</b> <b>Langues complémentaires</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>TP</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Seconde chance</b>	<b>Ects 3</b>	<b>Coef 2</b>
Langue C		18		Voir Livret Options			3	1

<b>BLOC 5</b> <b>Ouverture &amp; sensibilisation</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>TP</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Seconde chance</b>	<b>Ects 2</b>	<b>Coef 1</b>
UEOS		18					2	1

<b>BLOC 6</b> <b>Outils méthodologiques &amp; professionnalisation</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>TP</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Seconde chance</b>	<b>Ects 3</b>	<b>Coef 1</b>
PPP I		3					Validation S4	
TICE/Informatique/PIX		12		Travaux en cours de semestre	1 épreuve 1h	1 épreuve 1h	3	1



## Licence 2 : organisation du semestre 4

<b>BLOC 1</b> <b>Communication en langues étrangères</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>TP</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Seconde chance</b>	<b>Ects 6</b>	<b>Coef 4</b>
Langue A Expression Orale III Langue Commerciale III		12	12	Épreuves orales Épreuves écrites	1 oral 1 écrit 1h	1 oral 1 écrit 1h	1 2	1 2
Langue B Expression Orale III Langue Commerciale III		12	12	Épreuves orales Épreuves écrites	1 oral 1 écrit 1h	1 oral 1 écrit 1h	1 2	1 2

<b>BLOC 2</b> <b>Médiation en langues étrangères</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>TP</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime Bloqué</b>	<b>Seconde chance</b>	<b>Ects 6</b>	<b>Coef 4</b>
Langue A Traduction Orale II Traduction Écrite III		12 24		Épreuves orales Épreuves écrites	1 oral 1 écrit 2h	1 oral 1 écrit 2h	1 2	1 3
Langue B Traduction Orale II Traduction Écrite III		12 24		Épreuves orales Épreuves écrites	1 oral 1 écrit 1h	1 oral 1 écrit 1h	1 2	1 3

<b>BLOC 3</b> <b>Contexte socioéconomique &amp; culturel en langues étrangères</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>TP</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Seconde chance</b>	<b>Ects 10</b>	<b>Coef 6</b>
Culture et Société des Pays Anglophones IV	24			Terminal écrit 1h30	1 écrit 1h30	1 écrit 1h30	2	2
Culture et Société des Pays Germanophones IV, Hispanophones IV, Italophones IV, Lusophones IV	24			Allemand : Terminal oral Espagnol : terminal oral Italien : épreuve orale Portugais : épreuves orales	1 oral	1 oral	2	2
Marketing I	16			Epreuve écrite	1 écrit 1h	1 écrit 1h	2	1
Commerce International I	16			Epreuve écrite	1 écrit 1h	1 écrit 1h	2	1
Gestion/Comptabilité	16			Epreuve écrite	1 écrit 1h	Terminal écrit 1h	2	1

<b>BLOC 4</b> <b>Langues complémentaires</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>TP</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Seconde chance</b>	<b>Ects 2</b>	<b>Coef 2</b>
Langue C		18		Voir Livret Options			2	1

<b>BLOC 5</b> <b>Ouverture &amp; sensibilisation</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>TP</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Seconde chance</b>	<b>Ects 2</b>	<b>Coef 1</b>
UEOS		18					2	1



BLOC 6 Outils méthodologiques & professionnalisation	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 4	Coef 1
PPP II		3		Dossier et présentation orale		Pas de seconde chance	2	1
TICE/Informatique/PIX		12		Travaux en cours de semestre	1 épreuve 1h	1 épreuve 1h	2	1



### 1. Mes règles de progression et de redoublement :

a) La possibilité de poursuite de mes études du semestre 1 au semestre 4 (L1 et L2), avec un parcours antérieur non validé, est **conditionné à la validation de trois blocs de compétences** :

- Utiliser adéquatement les langues étrangères dans un contexte de communication générale et de communication professionnelle (**Bloc 1- Communication en langues étrangères**) : être admis aux UE1-A, UE1-B de chacun des semestres.

- Mobiliser un réseau de convergences favorisant les approches multilingues de médiation et d'intercompréhension (**Bloc 2- Médiation en langue étrangère**) : être admis aux UE1-A, UE1-B de chacun des semestres.

- Mobiliser un réseau de convergences favorisant les approches pluriculturelles, interculturelles et sectorielles en contexte académique et professionnel (**Bloc 3- Contexte socioéconomique & culturel en langues étrangères**).

b) Une compensation annuelle est effectuée entre mes deux semestres

### 2. J'ai droit à une seconde chance

a) Je sais que la session 2 (rattrapage) n'est pas obligatoire.

b) Cependant, si j'ai obtenu une note ou des notes inférieures à la moyenne dans les UE non acquises : en première session, j'ai le choix de passer ou de ne pas passer les épreuves de session 2. En revanche, je ne peux pas repasser les épreuves pour lesquelles j'ai obtenu la moyenne.

c) Si je suis absent à une épreuve de session 2, je conserve la note obtenue aux épreuves semestrielles de contrôle continu ou contrôle terminale correspondantes.

d) Si j'ai passé les épreuves de session 2, je conserve la meilleure des deux notes obtenues, soit celle de la 1<sup>ère</sup> session, soit celle de la deuxième session.

e) Sur mon assiduité aux cours :

- Si j'ai trois absences injustifiées à un cours je ne pourrai pas me présenter à l'examen correspondant de 1<sup>ère</sup> session (épreuve de contrôle continu et/ou épreuve terminale). Je serai ainsi déclaré « absent injustifié » au cours concerné. La mention « absent injustifié » à un cours entraîne le non-calcul de la note de l'UE et de la moyenne du semestre, donc un ajournement.

### 3. Aménagement des études avec dispense d'assiduité

a) Ma demande doit être remise au service de scolarité avant le 30 septembre 2023 pour mon semestre impair et avant le 10 février 2024 pour mon semestre pair.

b) Dans le cadre d'un aménagement handicap, mon certificat de la médecine préventive doit être remis au service de scolarité avant le 18 novembre 2023 pour mon semestre impair et avant le 17 mars 2024 pour mon semestre pair.

(Régime Spécifique des Études Faculté Arts, Lettres, Langues)

Document disponible sur le site internet de la composante <https://fac-all.univ-st-etienne.fr>



## Licence 3 : organisation du semestre 5

<b>BLOC 1</b> <b>Communication &amp; médiation en langues étrangères</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>TP</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Seconde chance</b>	<b>Ects 8</b>	<b>Coef 5</b>
Langue A								
Expression Orale IV		12		Épreuves orales	1 oral	1 oral	1	1
Traduction Orale III		12		Épreuves orales	1 oral	1 oral	1	1
Traduction Écrite IV : Thème		12		Épreuve écrite	1 écrit 1h	1 écrit 1h	1	2
Version		12		Épreuve écrite	1 écrit 1h	1 écrit 1h	1	2
Langue B								
Expression Orale IV		12		Épreuves orales	1 oral	1 oral	1	1
Traduction Orale III		12		Épreuves orales	1 oral	1 oral	1	1
Traduction Écrite IV : Thème		12		Épreuve écrite	1 écrit 1h	1 écrit 1h	1	2
Version		12		Épreuve écrite	1 écrit 1h	1 écrit 1h	1	2

<b>BLOC 2</b> <b>Contexte économique &amp; sociopolitique</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>TP</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Seconde chance</b>	<b>Ects 6</b>	<b>Coef 5</b>
Langue A								
Culture et Société des Pays Anglophones V	12			Épreuve écrite			3	1
Analyse multi-supports		12		Épreuve écrite	1 écrit 1h30	1 écrit 1h30		
Langue B								
Culture et Société des Pays Germanophones V, Hispanophones V, Italophones V, Lusophones V	12			Épreuve orale	1 oral	1 oral	3	1
Analyse multi-supports		12		Épreuve écrite	1 écrit 1h30	1 écrit 1h30		

<b>BLOC 3</b> <b>Spécialisation</b>	<b>CM</b>	<b>T D</b>	<b>T P</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Seconde chance</b>	<b>Ects 8</b>	<b>Coef 5</b>
<i>Parcours Commerce international</i>								
Pratique du marketing		12		Épreuves écrites	1 écrit 1h	1 écrit 1h	2	1
Pratique du commerce international		12		Épreuves écrites	1 écrit 1h	1 écrit 1h	2	1
Langue A : Langue commerciale IV		12		Epreuve écrite + oral	1 écrit 1h	1 écrit 1h	2	1
Langue B : Langue commerciale IV		12		Épreuve écrite	1 écrit 1h	1 écrit 1h	2	1
Ou								
<i>Parcours Traduction et ouverture à l'analyse textuelle</i>								
Langue A : Traduction appliquée et spécialisée I		12		Épreuves écrites	1 écrit 1h30	1 écrit 1h30	2	1
Linguistique		12		Épreuve écrite	1 écrit 1h	1 écrit 1h	2	1
Langue B : Traduction appliquée et spécialisée I		12		Épreuves écrites	1 écrit 1h	1 écrit 1h	2	1
Linguistique		12		Épreuve écrite	1 écrit 1h	1 écrit 1h	2	1

<b>BLOC 4</b> <b>Langues complémentaires</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>TP</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Seconde chance</b>	<b>Ects 2</b>	<b>Coef 2</b>
Langue C		18		Voir Livret Options			2	1

<b>BLOC 5</b> <b>Ouverture &amp; sensibilisation</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>TP</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Seconde chance</b>	<b>Ects</b>	<b>Coef</b>
UEOS		18					2	1

<b>BLOC 6</b> <b>Outils méthodologiques &amp; professionnalisation</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>TP</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Seconde chance</b>	<b>Ects</b>	<b>Coef</b>
Initiation à la recherche + journée d'études/séminaire		3		Compte rendu	Compte rendu	Reprise du compte rendu	2	1
Accompagnement au stage		3						
Informatique - passage certification PIX		12		Épreuves pratiques	Épreuve pratique 1h	Épreuve pratique 1h	2	1



## Licence 3 : organisation du semestre 6

Sur 10 semaines

<b>BLOC 1</b> <b>Communication &amp; médiation en</b> <b>langues étrangères</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>T</b> <b>P</b>	<b>Régime</b> <b>continu</b>	<b>Régime</b> <b>bloqué</b>	<b>Seconde</b> <b>chance</b>	<b>Ects</b> <b>8</b>	<b>Coef</b> <b>5</b>
Langue A								
Expression Orale V		10		Épreuves orales	1 oral	1 oral	1	1
Traduction Orale IV		10		Épreuves orales	1 oral	1 oral	1	1
Traduction Écrite V :								
Thème		10		Épreuve écrite	1 écrit 1h	1 écrit 1h	1	2
Version		10		Épreuve écrite	1 écrit 1h	1 écrit 1h	1	2
Langue B								
Expression Orale V		10		Épreuves orales	1 oral	1 oral	1	1
Traduction Orale IV		10		Épreuves orales	1 oral	1 oral	1	1
Traduction Écrite V :								
Thème		10		Épreuve écrite	1 écrit 1h	1 écrit 1h	1	2
Version		10		Épreuve écrite	1 écrit 1h	1 écrit 1h	1	2

<b>BLOC 2</b> <b>Contexte économique &amp; sociopolitique</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>TP</b>	<b>Régime</b> <b>continu</b>	<b>Régime</b> <b>Bloqué</b>	<b>Seconde</b> <b>chance</b>	<b>Ects</b> <b>4</b>	<b>Coef</b> <b>5</b>
Langue A								
Culture et Société des Pays Anglophones VI	10			Épreuve écrite			2	1
Analyse multi-supports		10		Épreuve écrite	1 écrit 1h30	1 écrit 1h30		
Langue B								
Culture et Société des Pays Germanophones VI, Hispanophones VI, Italophones VI, Lusophones VI	10			Épreuve orale (sauf espagnol) 1 épreuve écrite 1h)	1 oral	1 oral	2	1
Analyse multi-supports		10		Épreuve écrite	1 écrit 1h	1 écrit 1h		

<b>BLOC 3</b> <b>Spécialisation</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>TP</b>	<b>Régime</b> <b>continu</b>	<b>Régime</b> <b>bloqué</b>	<b>Seconde</b> <b>chance</b>	<b>Ects</b> <b>4</b>	<b>Coef</b> <b>5</b>
<i>Parcours Commerce international</i>								
Pratique de la négociation commerciale II		10		Épreuves écrites	1 écrit 1h	1 écrit 1h	1	1
Pratique gestion/comptabilité II		10		Épreuves écrites	1 écrit 1h	1 écrit 1h	1	1
Langue A : Langue commerciale V		10		Épreuve écrite + oral	1 écrit 1h	1 écrit 1h	1	1
Langue B : Langue commerciale V		10		Épreuve écrite	1 écrit 1h	1 écrit 1h	1	1

Ou

<i>Parcours Traduction et ouverture à l'analyse textuelle</i>								
Lingue A : Traduction appliquée et spécialisée II	10			Épreuves écrites	1 écrit 1h30	1 écrit 1h30	1	1
Méthodologie	10			Épreuves écrites	1 écrit 1h30	1 écrit 1h30	1	1
Lingue B : Traduction appliquée et spécialisée II	10			Épreuves écrites	1 écrit 1h	1 écrit 1h	1	1
Méthodologie	10			Épreuve écrite	1 écrit 1h	1 écrit 1h	1	1

<b>BLOC 4</b> <b>Langue complémentaire</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>TP</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Seconde chance</b>	<b>Ects</b>	<b>Coef</b>
Langue C		18		Voir Livret Options			2	1

<b>BLOC 5</b> <b>Ouverture &amp; sensibilisation</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>TP</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Seconde chance</b>	<b>Ects</b>	<b>Coef</b>
UEOS		18					2	1

<b>BLOC 6</b> <b>Outils méthodologiques &amp; professionnalisation</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>TP</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Seconde chance</b>	<b>Ects</b>	<b>Coef</b>
Stage						Pas de seconde chance	8	8
Accompagnement au stage		3						
PPP III						Pas de seconde chance	1	1
Informatique		10		Épreuves pratiques	Épreuve pratique 1h	Épreuve pratique 1h	1	2



### 1. Mes règles de progression et de redoublement :

- Pour valider la L3 de la licence de LEA, je dois obtenir au moins 10/20 sur l'année.
- Une compensation annuelle est effectuée entre mes deux semestres.

### 2. J'ai droit à une seconde chance

- Je sais que la session 2 n'est pas obligatoire
- Cependant, si j'ai obtenu une note ou des notes inférieures à la moyenne dans les UE non acquises ; en première session, j'ai le choix de passer ou de ne pas passer les épreuves de session 2. En revanche, je ne peux pas repasser les épreuves pour lesquelles j'ai obtenu la moyenne.
- Si je suis absent à une épreuve de session 2, je conserve la note obtenue aux épreuves semestrielles de contrôle continu ou contrôle terminale correspondantes.
- Si j'ai passé des épreuves en session 2, je conserve la meilleure des deux notes obtenues, soit celle de la 1<sup>ère</sup> session, soit celle de la session 2.

### 3. Sur mon assiduité aux cours :

- Si j'ai trois absences injustifiées à un cours je ne pourrai pas me présenter à l'examen correspondant de 1<sup>ère</sup> session (épreuve de contrôle continu et/ou épreuve terminale). Je serai ainsi déclaré « absent injustifié » au cours concerné. La

mention « absent injustifié » à un cours entraîne le non-calcul de la note de l'UE et de la moyenne du semestre, donc un ajournement.

#### **4. Aménagement des études avec dispense d'assiduité**

a) Ma demande doit être remise au service de scolarité avant le 30 septembre 2023 pour mon semestre impair et avant le 10 février 2024 pour mon semestre pair.

b) Dans le cadre d'un aménagement handicap, mon certificat de la médecine préventive doit être remis au service de scolarité avant le 18 novembre 2023 pour mon semestre impair et avant le 17 mars 2024 pour mon semestre pair.

#### **5. Sur les jurys et la délivrance de mon diplôme**

a) Je sais que les jurys de progression sont organisés pour la validation de chaque année d'études. Ils se réunissent à l'issue de chaque session d'examens.

b) Le jury de diplôme est responsable d'attribuer l'une des mentions « très bien », « bien » ou « assez bien » au diplôme (licence et master) selon les règles d'attribution suivantes :

- Mention « très bien », si j'ai obtenu une moyenne égale ou supérieure à 16/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.

- Mention « bien », si j'ai obtenu une moyenne égale ou supérieure à 14/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.

- Mention « assez bien » si j'ai obtenu une moyenne égale ou supérieure à 12/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.

*(Régime Spécifique des Études Faculté Arts, Lettres, Langues)*

Document disponible sur le site internet de la composante <https://fac-all.univ-st-etienne.fr>

## Ma formation en détail

Quelles seront mes compétences à la fin de mes trois années de licence ?

*Licence L1 et L2*

### Compétence 1

**Utiliser adéquatement les langues étrangères dans un contexte de communication générale et de communication professionnelle**

#### Bloc 1 | Communication en langues étrangères

**Ressources/cours : Anglais (Langue A) : Phonétique et Phonologie ; Expression Orale ; Langue Commerciale**

**Langues B : Compréhension et Expression Orales ; Expression Orale ; Langue Commerciale**

Il s'agit notamment, en anglais, d'identifier et de s'approprier des principes de base de la phonologie (phonèmes et accents de mot) et progressivement de maîtriser les principes de base de la phonologie (la chaîne parlée).

En compréhension et en expression orales il s'agit de pratiquer les langues en situation communicative, notamment, à partir de mises en situation avec des supports adaptés (des documents authentiques, par exemple).

En langue commerciale il s'agit de s'approprier un vocabulaire spécialisé pour produire des analyses et savoir accomplir des tâches en contexte professionnel.

### Compétence 2

**Mobiliser un réseau de convergences favorisant les approches multilingues de médiation et d'intercompréhension**

#### Bloc 2 | Médiation en langues étrangères

**Ressources/cours : Étude de la langue, Traduction écrite, Traduction orale**

Il s'agit de s'initier aux techniques de traduction et d'analyse contrastive (en thème, en version et en interprétation) pour renforcer la maîtrise des langues étrangères au niveau lexical, morphosyntaxique et sémantique. Des supports divers seront utilisés pour développer des savoir-faire en termes de médiation (équivalences, intercompréhension, ...).

### Compétence 3

**Mobiliser un réseau de convergences favorisant les approches pluriculturelles, interculturelles et sectorielles en contexte académique et professionnel**

#### Bloc 3 | Contexte socioéconomique & culturel en langues étrangères

**Ressources/cours : Culture et Sociétés des pays des langues étudiées, Droit des Affaires Européennes, Introduction à l'économie européenne, Commerce International, Négociation commerciale/vente, Marketing, Gestion/comptabilité**

Les cours de culture et sociétés permettent de découvrir et d'approfondir progressivement les connaissances de la culture et société des pays étudiés. Il s'agit de comprendre et d'analyser les éléments culturels et

socioéconomiques qui ont marqué l'évolution des aires géographiques étudiées (pays anglophones, pays germanophones, pays hispanophones, pays italo-phones, pays lusophones). Il s'agit également de mettre en application les connaissances de la culture, les différents codes langagiers, sociaux et économiques, dans les différentes applications des langues étudiées.

Des cours plus spécifiques, communs à toutes les langues, traitent des thématiques telles que le Droit des affaires européennes qui analyse la place de plus en plus décisive du Droit Européen dans les échanges commerciaux (sources du Droit Européen et de leur intégration dans l'ordre juridique français, le choix du droit applicable aux contrats, les règles de la concurrence ou du recouvrement des créances en Europe). L'Introduction à l'économie européenne complète cette approche : concepts économiques élémentaires et enjeux économiques de la construction européenne, le développement des principes politiques économiques de l'UE ainsi que les éléments historiques, institutionnels et géopolitiques.

Le Commerce International, la négociation commerciale/vente et le marketing servent à comprendre et à s'approprier de concepts tels que les services entre les espaces économiques nationaux, les flux de marchandises, les exportations/importations, types/étapes/techniques de négociation ; les bases des techniques de stratégie commerciale et études de cas.

Le cours de gestion/comptabilité vise à acquérir des techniques comptables de base ainsi que la logique du raisonnement qui les sous-tend.

## **Compétence 4**

**S'exprimer et communiquer de façon nuancée dans des systèmes linguistiques autres que celui du domaine disciplinaire**

### **Bloc 4 | Langues complémentaires**

Le cours de français vise à renforcer les capacités de compréhension et d'expression orale et écrite afin de communiquer avec aisance et en utilisant différents registres.

La troisième langue étrangère choisie vise à développer ou à approfondir une nouvelle compétence linguistique par le biais, notamment, de situations communicatives interactives, à l'oral et à l'écrit.

## **Compétence 5**

**Mettre en œuvre une culture économique, commerciale et juridique**

### **Bloc 5 | Ouverture et sensibilisation (L1)**

**Ressources/cours : Connaissance du monde contemporain, Connaissance du monde de l'entreprise, UEOS (au choix)**

Le cours *Connaissance du monde contemporain* se donne pour objectif d'encourager les étudiants à s'informer et à comprendre l'actualité. Le cours vise à appréhender le monde d'aujourd'hui dans ses enjeux géopolitiques et économiques. Les thématiques développées seront, entre autres : les conflits dans le monde (par exemple : en quoi la guerre en Ukraine réorganise les alliances géopolitiques), les puissances régionales telles que l'Arabie Saoudite, l'Iran, Israël, la Turquie ; le monde par la problématique du sacré, des religions et du rapport qu'elles entretiennent avec la politique.

Le cours *Connaissance du monde de l'entreprise* se donne pour objectif de mieux faire connaître le monde des entreprises, sous leurs différents aspects : humain, économique, juridique...Sont aussi abordées les différentes sortes d'entreprises, tant en elles-mêmes sous leur différentes formes (entreprises individuelles, libérales, artisanales ou sous forme de sociétés) que dans leurs rapports avec leurs partenaires : clients, fournisseurs, pouvoirs publics etc...



## **Compétence 6**

### **Utiliser des outils de documentation et d'information en contexte professionnel**

#### **Bloc 6 | Outils méthodologiques et professionnalisation**

##### **Ressources/cours : Méthodologie, Outils documentaires, TICE, PIX, PPP**

Le cours de méthodologie vise, entre autres, l'acquisition de méthodes de travail en LEA et se donne pour objectif l'étude, l'analyse et la synthèse de documents, la recherche d'outils et l'acquisition d'automatismes, avec une initiation aux méthodes de recherche.

Le cours d'informatique a comme premier objectif l'utilisation adéquate des outils numériques (ordinateur, plateformes ; communication et données...) et progressivement la maîtrise du traitement de texte (Word, par exemple) et les fichiers de type Excel ; suivi de l'étude et utilisation de logiciels et la production de contenus (textes, diaporamas, images, vidéos, son et programmation de base) ; le PIX avec un entraînement possible sur la nouvelle plateforme de certification <https://pix.beta.gouv.fr/>. Ce cours est complété par les Outils documentaires, cours qui se donne pour objectif de transmettre les démarches fondamentales pour l'acquisition d'une bonne maîtrise de la recherche, la collecte et la sélection de l'information

Le PPP se développe en mode ateliers où l'étudiant réfléchira sur la construction de son projet personnel et professionnel : ses objectifs, sa personnalité et les réalités du monde du travail ; l'analyse critique des informations obtenues et la construction de son projet de recherche ; la préparation de la rencontre avec un professionnel ; la présentation de la synthèse de son projet.

*Licence L3*

## **Compétence 1**

### **Communiquer en langues étrangères favorisant les approches multilingues de médiation et d'intercompréhension**

#### **Bloc 1 | Communication et médiation en langues étrangères**

##### **Ressources/cours : Expression Oral, Traduction Orale, Traduction Écrite (Thème/Version)**

Le cours d'expression orale a pour objectif l'approfondissement et le renforcement de la pratique orale en situation communicative générale et professionnelle. Les supports seront variés, selon les spécificités des langues étudiées : supports audio-visuels, débats, jeux de rôles, présentations.

Les cours de traduction orale et de traduction écrite visent à renforcer la maîtrise des outils de traduction nécessaires à la communication interculturelle et à l'acquisition de la compétence plurilingue et pluriculturelle.

## **Compétence 2**

### **Mobiliser un réseau de convergences favorisant les approches pluriculturelles, interculturelles et sectorielles en contexte académique et professionnel**

#### **Bloc 2 | Contexte économique & sociopolitique**

##### **Ressources/cours : Culture et Sociétés des pays des langues étudiées, Analyse multi supports**

Les cours de culture et sociétés visent à approfondir la connaissance de la culture et de la société des pays étudiés, notamment : aspects historiques, géopolitiques, socioéconomiques et linguistiques. Comme exemple : en Culture

et société des pays anglophones est analysée la civilisation nord-américaine et noire américaine ainsi que certains aspects socio-culturels propres aux Etats-Unis ; et les TD d'AMS, tous en lien avec les CM, permettent, en parallèle, de reprendre la méthodologie du commentaire et de la dissertation de civilisation.

### **Compétence 3**

#### **Dynamiser des connaissances économiques en contexte professionnel multilingue**

##### **Bloc 3 | Spécialisation - Parcours Commerce International**

#### **Ressources/cours : Langue Commerciale, Pratique du Marketing, Pratique du Commerce International, Pratique de la négociation commerciale, Pratique Gestion/Comptabilité**

En Langue Commerciale il s'agit d'appliquer du vocabulaire spécialisé (terminologies, technoclectes, formes abrégées) dans des discours à caractère professionnel. Seront mobilisés différents aspects d'une culture commerciale, juridique, économique, événementielle avec l'utilisation des langues étrangères étudiées.

Les cours de marketing, de commerce international, de la négociation commerciale et de la gestion/comptabilité ont pour objectif le renforcement et la pratique des connaissances acquises en L2 par le biais, notamment, d'étude de cas, création de business plan, analyse de bilan et comptes résultats.

### **Compétence 3**

#### **Dynamiser un réseau de convergences favorisant les approches de médiation, d'intercompréhension, multilingue et interculturel**

##### **Bloc 3 | Spécialisation - Parcours Traduction et Ouverture à l'Analyse Textuelle :**

#### **Ressources/cours : Traduction appliquée et spécialisée, Linguistique, Méthodologie**

Ces cours visent à développer l'utilisation des techniques de traduction spécialisée, à créer des espaces de réflexion et d'analyse linguistique et de médiation interculturelle. Les principaux objectifs sont : savoir prendre la parole de manière planifiée ou spontanée avec maîtrise prosodique et grammaticale et en faisant usage d'un large éventail de types de discours et de stratégies de médiation ; savoir communiquer à l'écrit et à l'oral dans plusieurs langues dans un contexte d'interaction et de multilinguisme ; maîtriser les techniques de traduction et être capable de traduire des textes économiques, juridiques, outils supports et outils de communication dans les langues pratiquées.

### **Compétence 4**

#### **S'exprimer et communiquer de façon nuancée dans des systèmes linguistiques autres que celui du domaine disciplinaire**

##### **Bloc 4 | Langues complémentaires**

#### **Ressources/cours : Langue C (troisième langue)**

Le cours de troisième langue étrangère se donne comme objectif d'approfondir les capacités d'expression et de compréhension orales et écrites. Des situations d'apprentissage adéquates sont mises en pratique, notamment, les jeux de rôles, mises en situation d'interaction, les présentations orales.

### **Compétence 5**

**Mettre en œuvre des connaissances et des activités économiques, environnementales, sociales et culturelles**

#### **Bloc 5 | UEOS**

Pour l'UEOS consulter la liste de cours proposés.

### **Compétence 6**

**Utiliser des outils de documentation et d'information en contexte professionnel**

#### **Bloc 6 | Outils méthodologiques et professionnalisation**

**Ressources/cours : Initiation à la Recherche, Stage, Accompagnement au stage, Module d'Insertion Professionnelle, Informatique**

L'initiation à la recherche met en exergue la méthodologie et les démarches scientifiques nécessaires à la création d'un travail universitaire

Le PPP est la suite des ateliers suivis en L2 et consiste en une série d'ateliers pour améliorer son CV et sa lettre de motivation, des simulations d'entretien en plusieurs langues, des pitch.

Le cours Accompagnement au stage, en S5, permettra de mettre en avant les compétences de chacun.e et d'aborder les consignes de présentation du CV et de la lettre de motivation. La rédaction du courrier d'envoi et le message de suivi sera aussi abordée. Ce cours s'accompagnera d'un espace Moodle dédié.

Le cours Accompagnement au stage VI, en S6, abordera la mise en valeur de l'expérience professionnelle. Le formatage du rapport de stage, la présentation de l'entreprise et des compétences seront aussi abordées.

Le cours d'informatique se donne pour objectif un travail approfondi sur l'utilisation de certains logiciels importants, par exemple, pour le traitement de l'image ; la création de sites web.

## Et pour mieux préparer mes années de licence, j'ai des indications bibliographiques à ma disposition

### Pour l'anglais :

Les étudiants devront obligatoirement se procurer pour la rentrée les ouvrages suivants :

- M. Malavieille et W. Rotgé, *Bescherelle anglais: la grammaire*, HATIER, 2008.
- M. Malavieille, M. Quivy, W. Rotgé, *Bescherelle anglais : les exercices*, HATIER, 2009.

Par ailleurs, les étudiant-es pourront consulter avec profit les ouvrages suivants :

- A. Sussel, C. Denis, A. Majou, *Le Vocabulaire de l'anglais*, Hachette Supérieur, 2005.
- James O'Driscoll, *Britain for Learners of English*, Oxford University Press, 2009.
- J.C. Wells, *Pronunciation Dictionary*, Longman.
- M. Ginésy, *Memento de phonétique anglaise*, Nathan.

Pour le cours de civilisation, une bibliographie précise sera remise aux étudiants en début d'année par l'enseignant.

### Pour l'allemand :

Les étudiants devront obligatoirement se procurer pour la rentrée l'ouvrage suivant :

- Daniel Bresson, *Grammaire d'usage de l'allemand contemporain*, Ed. Hachette éducation, 2015.

Par ailleurs, les étudiants pourront consulter avec profit les ouvrages suivants :

- Jean-Pierre Demarche, *Le vocabulaire allemand de l'étudiant. L'essentiel du vocabulaire contemporain en 260 fiches thématiques*, Ellipses, 2015.
- Herbert Scharfen, *Allemand, cinq cents fautes à éviter*, PUF – Collection Major – 1995 (ou édition plus récente).

Pour le cours de civilisation, une bibliographie précise sera remise aux étudiants en début d'année par l'enseignant.

### Pour l'espagnol :

Les étudiants devront se procurer pour la rentrée les ouvrages suivants :

- E. Pastor et G. Prost, *Grammaire active de l'espagnol*, Paris, Livre de Poche, 2009.
- I. Gerboin et C. Leroy, *La grammaire d'usage de l'espagnol contemporain*, Hachette, Supérieur, 1994.
- F. Martin, *Les verbes espagnols : conjugaison et exercices avec corrigés*, Paris, éditions Ophrys, 2018 ; ou le Bescherelle, *Les verbes espagnols*, Hatier.
- Labarde et Pau, *Vocabulaire de base espagnol-français* –Hachette (édition la plus récente), ou Soledad San Miguel, *Vocabulaire Espagnol*, Paris, Pocket, 2007.

Pour les dictionnaires (bilingues et unilingues), prendre l'avis des enseignants à la rentrée.

Pour le cours de civilisation, une bibliographie précise sera remise aux étudiants en début d'année par l'enseignant.

### Pour l'italien :

Sont conseillés aux étudiants pour la rentrée les ouvrages suivants :

- O. et G. Ulysse, *Précis de grammaire italienne*, Paris, Hachette, 1988, ou plus récent.
- N. Zingarelli, *Vocabolario della lingua italiana*, Bologna, Zanichelli (constamment imprimé).
- Robert et Signorelli, *Dictionnaire français-italien/italien-français*, Paris, Société du Nouveau Littré,

Milano, Signorelli, 1988 (constamment réimprimé).

- S. Romano, *Histoire de l'Italie du Risorgimento à nos jours*, Paris, Point Seuil.

- Bescherelle, *Les verbes italiens*, Hatier.

- Marie-France Merger Leandri, Italien - *Le mot pour dire*, Ed. Bordas, Paris (édition la plus récente).

- Bescherelle, *La grammaire de l'italien*, Hatier.

### **Pour le portugais :**

Les étudiants devront obligatoirement se procurer :

- Olga Mata Coimbra et Isabel Coimbra, *Novo Português Sem Fronteiras 1*, Lidel, (édition la plus récente).

Par ailleurs, sont aussi conseillés pour la rentrée les ouvrages suivants :

- Olga Mata Coimbra et Isabel Coimbra, *Gramática Ativa 1 et Gramática Ativa 2*, Lidel (édition la plus récente).

- Maria Helena Araújo Carreira et Maryvonne Boudoy, *Pratique du portugais de A à Z*, Hatier

- Bescherelle, *les verbes portugais*, Hatier.

- Carlos Pereira et Dulce Santos, *Le portugais économique et commercial*, Pocket, 2009.

- Carlos Pereira, *Précis d'économie du Monde Lusophone*, éditions Chandeigne, 2011.

- Renato Borges de Sousa, *Estratégias, método de português no domínio empresarial*, Lidel, 2015.

Pour les dictionnaires (bilingues et unilingues), prendre l'avis des enseignants à la rentrée.

Pour le cours de Médiation, Langue Commerciale, Culture et Civilisation, une bibliographie précise sera remise aux étudiants en début de semestre.

## Pour accompagner ma réussite en licence (PRL)

Le Plan Réussite en Licence, mis en place par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, attribue aux Universités des moyens supplémentaires afin d'augmenter les chances de réussite des étudiants au grade de Licence.

Parmi ces mesures, les étudiants se verront affectés un **Enseignant Référent** afin de les guider dans leurs études, leur éventuelle réorientation, leur projet personnel.

Par ailleurs, un nombre significatif d'heures de soutien aux étudiants de Licence 1ère année, s'appuyant sur des cours existants, est mis en place. Ces heures de soutien permettent aux étudiants de vérifier leur bonne assimilation des cours initiaux par le biais de reprise d'exercices, de travaux personnels et d'applications pédagogiques appropriées, notamment en thème/grammaire du semestre 1 en anglais et dans chacune des langues B. Vous trouverez la répartition de ces heures par langue, contenu, et niveau (mention Soutien PRL), dans les tableaux de l'organisation générale des études ci-après, sous réserve de modifications, et dans les emplois du temps présentés à la rentrée (le nombre d'heures PRL dispensés par les enseignants de chaque langue sera fonction du nombre d'enseignants, des disponibilités de chacun, des compatibilités d'emplois du temps, des disponibilités des salles).

## Liste des cours de spécialité ouverts en UEOS aux étudiants de LEA

Département	Cours	Niveau
Anglais LLCER	<i>Bloc 3 Littérature et cinéma</i>	<i>L3 S5</i>
	<i>Bloc 3 Civilisation GB</i>	<i>L3 S5</i>
	<i>Bloc 3 Littérature et cinéma</i>	<i>L3 S6</i>
	<i>Bloc 3 Civilisation US</i>	<i>L3 S6</i>
Allemand LEA	<i>Bloc 1 Expression orale</i>	<i>L2</i>
Allemand LEA	<i>Bloc 1 Langue commerciale</i>	<i>L2</i>
Allemand LEA	<i>Bloc 2 Traduction écrite</i>	<i>L2</i>
Allemand LEA	<i>Bloc 1 Expression orale</i>	<i>L3</i>
Allemand LEA	<i>Bloc 1 Traduction écrite</i>	<i>L3</i>
Anglais LEA	<i>Linguistique</i>	<i>L3</i>
Espagnol LEA	<i>Bloc 1 Traduction orale</i>	<i>L3</i>
Espagnol LEA	<i>Bloc 2 Culture et société des pays hispanophones</i>	<i>L3 S6</i>
Espagnol LEA	<i>Bloc 3 Culture et société des pays hispanophones</i>	<i>L2</i>
Italien LEA	<i>Bloc 1 Traduction Écrite</i>	<i>L3</i>
	<i>Bloc 1 Traduction Orale</i>	
Italien LEA	<i>Bloc 3 Culture et société des pays italophones</i>	<i>L2</i>
Italien LEA	<i>Bloc 2 Culture et société des pays italophones</i>	<i>L3</i>
Italien LEA	<i>Bloc 3 langue commerciale</i>	<i>L3</i>
Portugais LEA	<i>Bloc 1 Expression orale</i>	<i>L2 et L3</i>
Portugais LEA	<i>Bloc 1 Langue Commerciale</i>	<i>L2 et L3</i>
Portugais LEA	<i>Bloc 2 Traduction Orale</i>	<i>L2 et L3</i>
Portugais LEA	<i>Bloc 2 Traduction écrite (thème)</i>	<i>L2</i>
Portugais LEA	<i>Bloc 2 Traduction écrite (version)</i>	<i>L2</i>
Portugais LEA	<i>Bloc 3 Culture et société des pays lusophones</i>	<i>L2</i>
Portugais LEA	<i>Bloc 2 Culture et société des pays lusophones</i>	<i>L3</i>
Portugais LEA	<i>Bloc 1 Traduction écrite (thème)</i>	<i>L3</i>
Portugais LEA	<i>Bloc 1 Traduction écrite (version)</i>	<i>L3</i>
Espagnol LLCER		<i>L3</i>

*N.B.* : Contrôle des connaissances : Régime continu seulement, pas de régime bloqué.

**Programmes disponibles dans les livrets correspondants : <https://fac-all.univ-st-etienne.fr/fr/scolarité/livrets-pedagogiques.html>**

### Autres cours ouverts en UEOS aux étudiants de LEA (2 ECTS)

Semestre	Cours
<b>Semestre impair L2/L3</b>	Cinéma italien 1 (12 CM)
	Analyse filmique (18 TD)
	Atelier d'écriture (18 TD)
	Théâtrologie (18 TD)
	Civilisation grecque (18 TD) - 2 groupes
	Linguistique anglaise (18 TD)
	Initiation au grec ancien (18 TD)
	Arts visuels dans les pays de langue allemande (18 TD) (sauf LEA anglais-allemand)
	Questions environnementales – cours en ligne (12 CM)
<b>Semestre pair L2/L3</b>	Civilisation romaine (18 TD) – 2 groupes
	Initiation au grec ancien (18 TD)
	Creative Writing (18 TD)
	Histoire du cinéma (18 TD)
	Cinéma italien 2 (12 CM)
	Philosophie (18 TD)
	Conférences ALL + 12 CM + 2 TD
	Culture numérique – cours en ligne (12 CM)
	Préparer sa mobilité sortante (18 TD)
	Étudiants concernés par une mobilité étudiante

*N.B.* La répartition entre les semestres pourra évoluer en fonction du semestre où sera proposée l'UE Sport et santé

**Pour plus d'informations consultez le livret options UEOS: <https://fac-all.univ-st-etienne.fr/fr/scolarité/livrets-pedagogiques.html>**

### Cours d'UEOS PRÉPRO Niveau L3 aux étudiants de LEA (4 ECTS/semestre)

Semestre	Cours
<b>Semestre 5</b>	
Option FLE	Histoire de la didactique du FLE (24 TD) + Phonétique et phonologie pour FLE (24 TD) + Apprentissage d'une langue nouvelle
Option Humanités numériques	Initiation aux humanités numériques (18 TD) + Initiation aux outils et pratiques en humanités numériques (18 TD)
<b>Semestre 6</b>	
Option FLE	Actualité de la didactique du FLE (24 TD) + Morphologie et syntaxe pour FLE (24 TD)
Option Humanités numériques	Méthodes et outils en humanités numériques (18 TD) + suivi de projet (18 TD)



## Je m'engage dans la vie académique de mon département

Je deviens délégué(e) et/ou délégué(e) suppléant et je participe aux deux « Commissions Paritaires Mixtes ».

Pour cela, je prends connaissance de l'article 4 du *Règlement Intérieur du Département* (consultable en intégralité à la fin de ce livret).

### **Article 4 : « Commission Paritaire Mixte »**

*Conformément à l'article 15 des statuts de l'UFR, le Département désigne en son sein une commission mixte enseignant.es / étudiant.es. Cette commission est chargée de l'évaluation des enseignements dispensés dans le Département.*

*Cette Commission Paritaire Mixte comprend toutes les enseignantes et tous les enseignants qui interviennent au sein du département, ainsi que des délégué.es étudiant.es, élu.es en début d'année universitaire et pour une année universitaire ; remplacé.es si nécessaire par leurs suppléant.es élu.es également. Un.e délégué.e par année d'études et par langue. Deux délégués.es en L1 si le nombre le justifie.*

*La « Commission Paritaire Mixte » se réunit au moins une fois par semestre sur convocation de la Directrice ou du Directeur de département.*

*Elle est consultée sur toutes questions relatives aux enseignements.*

*Un relevé de conclusions est établi par la Directrice ou le Directeur et/ou par le ou la secrétaire de séance après chaque commission.*

Je prends aussi connaissance de la Charte des délégués du département LEA.

## Stages

**Obligatoire** pour l'obtention du diplôme de Licence, ce stage en entreprise est extrêmement important, tant pour les étudiants que pour les relations entre l'Université et le monde de l'entreprise.

Une **réunion sera organisée en cours d'année** par la/le Responsable des Stages de L3 de LEA (en présence éventuellement de la Directrice/du Directeur du Département) pour présenter le type de stages pouvant être acceptés, les missions attendues, les exigences du Département en termes de rapport de stage, le calendrier (dépôt du rapport), etc. **La présence à cette réunion sera obligatoire pour tous les étudiants et toutes les étudiantes de L3.**

### Quelques informations préalables :

- Tous les étudiants et toutes les étudiantes devant effectuer un stage sont invités à s'y préparer le plus tôt possible, en apprenant à connaître le milieu économique de leur région (il peut y avoir à côté de chez vous une entreprise qui cherche à se développer à l'export), ou en prospectant telle ou telle région des pays dont vous étudiez la langue (Iles Britanniques, États-Unis, Canada, Australie, Allemagne, Autriche, Espagne, Amérique Latine, Italie, Portugal, Brésil...).
- Il devra s'agir, dans tous les cas, d'un **réel stage LEA** et non d'un job de printemps ou d'un job d'été (privilégiez la structure d'accueil et le contenu du stage plutôt que la proximité), en lien direct avec notre formation de Langues Étrangères Appliquées au Commerce International. Le stage devra donc, dans tous les cas, être l'occasion d'appliquer vos langues au monde du travail. Ce stage sera une expérience réellement valorisante à envisager avec le plus grand sérieux. Chaque année, divers stagiaires ayant effectué un stage de qualité se voient proposer, à l'issue de ce stage, un CDD voire un CDI, ce qui facilite grandement l'entrée dans le monde du travail.
- Au cours de ce stage, l'étudiant stagiaire devra faire preuve non seulement de savoir linguistique et d'aisance dans le maniement des langues, mais également d'une grande capacité à s'adapter, à s'intégrer et à prendre des initiatives, en rapport notamment avec les matières dites d'application.
- Ce stage de Licence est de six semaines minimum (210 heures minimum). Il se fait généralement en France. Toutefois, chaque année, divers étudiants de Licence souhaitent l'effectuer dans un pays dont ils ou elles étudient la langue. Cela est possible et même vivement encouragé.
- Ce stage de Licence fera l'objet d'un rapport qui sera rédigé avec le plus grand soin (fond et forme) et qui donnera lieu à une note. L'établissement d'accueil portera un jugement sur le savoir-être et le savoir-faire du /de la stagiaire et lui attribuera également une note. Le rapport doit contenir obligatoirement deux fiches d'évaluation (celle de l'établissement d'accueil et celle destinée à l'enseignant correcteur/correctrice). Ces deux fiches sont à télécharger depuis l'espace Moodle Stages LEA L3. La fiche d'évaluation destinée à l'établissement d'accueil est traduite en cinq langues. Si le stage a été effectué en France, le rapport sera rédigé en français. Si le stage a été effectué à l'étranger, il est fortement recommandé à l'étudiant de rédiger le rapport dans la langue du pays mais cela n'est pas obligatoire. Les étudiants en Licence Erasmus (ou partenariat bilatéral) sont vivement invités à effectuer leur stage de Licence dans une entreprise de l'un des deux pays dans lesquels ils séjournent et à rédiger leur rapport dans la langue de ce pays.
- Bien qu'un stage d'un MINIMUM de SIX semaines et de 210 heures minimum soit la règle, un stage plus long est fortement recommandé.

### *Avertissement*

Validation de la proposition de stage : durant l'année, chaque étudiant peut échanger avec tout enseignant sur telle ou telle offre de stage. Cependant, par souci d'harmonisation, quelle que soit la combinaison linguistique de l'étudiant (anglais-allemand, anglais-espagnol, anglais-italien, anglais-portugais), et quel que soit le lieu du stage, TOUTES les demandes de validation pédagogique seront soumises au/à la Responsable des Stages de LEA, qui prendra avis, si nécessaire, auprès de ses collègues.

*Respectez les consignes publiées sur l'espace Moodle STAGES LEA L3.*

Tous les documents nécessaires pour votre stage y figurent : <https://mood.univ-st-etienne.fr> > Accueil du site > ALL > LEA > Licence.

Vous devez envoyer la demande de validation pédagogique de votre proposition de stage à la/au Responsable des Stages au moins trois semaines avant



la date prévue pour le début du stage. Toute correspondance se fera uniquement par le biais de la messagerie universitaire.

**Le stage débutera une fois que toutes les démarches administratives seront en règle.**

### *Démarches*

- 1) Vous devez recevoir obligatoirement l'accord de la/du Responsable des Stages de LEA pour effectuer un stage dans une structure, quelle qu'elle soit.
- 2) Après avoir obtenu l'accord de la/du Responsable des Stages de LEA, vous devez établir dans le plus bref délai votre convention de stage sur l'application « Pstage » : lien à trouver sur le site Moodle STAGES LEA L3. Pour toute question concernant les démarches administratives, merci de vous adresser en Scolarité.

### *Bourses et aides au stage*

Pour un stage à l'étranger, des bourses peuvent être accordées aux étudiants. Vous devez vous renseigner auprès de Mme Julia CID, responsable des mobilités de stage : Denis Papin, [stage-mob@univ-st-etienne.fr](mailto:stage-mob@univ-st-etienne.fr)

## **Je peux aussi effectuer un stage volontaire d'insertion professionnelle**

### **AEU STAGE VOLONTAIRE D'INSERTION PROFESSIONNELLE**

#### **Objectifs**

- Favoriser tout projet d'insertion professionnelle de l'étudiant en lien avec sa formation, ses projets personnel et professionnel ou tout projet de réorientation ;
- Acquérir des compétences professionnelles ou préprofessionnelles complémentaires au cursus principal par la découverte d'un milieu professionnel.

#### **Public cible**

- Tout étudiant qui a une inscription principale dans un diplôme de l'Université Jean Monnet comportant un minimum de 200 heures de formation sur l'année universitaire et qui souhaite acquérir des compétences complémentaires afin de faciliter son insertion professionnelle ou sa réorientation.
- Ne sont éligibles à la présente procédure que les étudiants relevant de la formation initiale.

#### **Modalités d'entrée en formation**

- L'inscription à l'AEU ne peut se faire qu'au titre d'une inscription secondaire.

- Pour s'inscrire à l'AEU, l'étudiant/étudiante doit obtenir l'accord écrit du responsable de la formation dans laquelle l'étudiant est inscrit à titre principal.
- Celui-ci doit veiller à ce que le stage demandé soit en cohérence avec la formation suivie et ou le projet professionnel de l'étudiant. L'accord du responsable sera matérialisé par l'avis favorable émis sur la demande de convention de stage.
- L'inscription administrative à l'AEU sera faite par le service de scolarité en charge de la formation dans laquelle est inscrit l'étudiant à titre principal.
- L'étudiant qui ne réalisera pas l'auto-évaluation demandée pour la validation de l'AEU (cf. ci-après) ne sera pas autorisé à prendre une nouvelle inscription à l'AEU, au titre du même diplôme principal.

## Procédure et évaluation

Voir les documents Procédure AEU, A1 - Évaluation par l'organisme d'accueil et A2 - Évaluation de stage



## Je peux aussi booster mes compétences professionnelles

En participant aux programmes de :

### Centre d'entrepreneuriat BEELYS

Beelys est le pôle de l'Université de Lyon dédié aux jeunes entrepreneurs. Sensibilisation à l'esprit d'entreprendre, acquisition de compétences entrepreneuriales, accompagnement à la création d'entreprise, ... Beelys mobilise les meilleurs professionnels du territoire. Beelys est le pôle spécialiste de l'accompagnement des jeunes entrepreneurs du Centre d'Entrepreneuriat Lyon Saint-Etienne, pour les aider à faire de leurs idées et de leurs projets une réussite.



### ENACTUS FRANCE - ACCÉLÉRATEUR DE COMPÉTENCES POUR UN IMPACT POSITIF

Chez Enactus on croit que chaque individu porte en lui le désir d'un monde plus juste, plus inclusif et plus durable et que c'est en révélant ces rêves et en donnant confiance en chacun en sa capacité à agir qu'on fera émerger une société souhaitable pour tous ! ENACTUS accompagne des lycéens, étudiants, enseignants et professionnels à développer leurs compétences pour innover et agir au service de la société.



## Étudier à l'étranger en licence

Étudier à l'étranger durant un semestre, voire deux, est un atout considérable, l'occasion de vivre une expérience unique, de mieux se connaître, de s'ouvrir au monde, d'enrichir ses connaissances et ses compétences linguistiques et interculturelles, et de réellement valoriser son CV, en vue, notamment, d'une poursuite d'études en Master et/ou de la meilleure insertion possible en milieu professionnel.

Compte tenu de l'intitulé et du contenu de la Licence LEA ainsi que des combinaisons de langues existant à l'UJM (anglais-allemand, anglais-espagnol, anglais-italien, anglais-portugais), tout séjour à l'étranger dans le cadre de la préparation d'une L3 de LEA : a) ne peut évidemment se faire qu'en pays anglophone et/ou dans un pays correspondant à la langue B de l'étudiant-e ; b) doit reposer, dans le programme suivi à l'étranger, sur des enseignements liés aux domaines des Langues Étrangères Appliquées : cours de langue A + cours de langue B + cours de matières dites professionnelles.

### Programme Erasmus + (semestre 5 et/ou semestre 6) :

#### 1) Présentation générale :

Le programme Erasmus + de la Commission de l'Union Européenne a pour but de développer la mobilité étudiante en Europe. Il prévoit l'attribution de bourses aux étudiant-es qui choisissent d'effectuer une partie de leurs études dans une autre université de l'Union Européenne. Ces études effectuées hors de France dans le cadre d'Erasmus + sont validées par la délivrance du diplôme français.

#### 2) Le programme Erasmus + pour les étudiant-es de LEA UJM :

Le programme Erasmus + pour les étudiant-es de LEA UJM peut se faire de trois façons différentes : a) un semestre à l'UJM et l'autre semestre dans une université partenaire d'un pays anglophone ou dans une université partenaire d'un pays correspondant à la langue B de l'étudiant-e (donc, au total, un semestre à l'étranger) ; b) les deux semestres dans une université partenaire d'un pays anglophone ou dans une université partenaire d'un pays correspondant à la langue B de l'étudiant-e (donc, au total, les deux semestres de la L3 à l'étranger, au sein de la même université) ; c) un semestre dans une université partenaire d'un pays anglophone et l'autre semestre dans une université partenaire d'un pays correspondant à la langue B de l'étudiant-e (donc, au total, deux semestres à l'étranger, chacun dans un pays de langue différente : formule dite de la « double destination »). Attention, certaines destinations ne sont possibles qu'au semestre, d'autres ne sont possibles qu'à l'année. Il convient par ailleurs de tenir compte du calendrier propre à chaque partenaire. Enfin, les cours suivis à l'étranger dans le cadre de ce programme Erasmus + correspondent aux UE de langue A (anglais) et de langue B (allemand ou espagnol ou italien ou portugais) et aux matières professionnelles dans leur ensemble (autres UE).

#### 3) Nos partenaires Erasmus + pour les étudiant-es de LEA UJM :

Les établissements d'enseignement supérieur étrangers avec lesquels nous avons signé un partenariat Erasmus + sont les suivants :

##### - Pour l'anglais :

- \* University College Cork (UCC) – Cork, Irlande,
- \* National University of Ireland – Maynooth, Irlande.

##### - Pour l'allemand :

- \* Universität Ludwigsburg – Ludwigsburg, Allemagne,
- \* Universität Siegen – Siegen, Allemagne,
- \* Bergische Universität Wuppertal – Wuppertal, Allemagne.

##### - Pour l'espagnol :

- \* Universitat Pompeu Fabra (UPF) – Barcelone, Espagne,
- \* Universidad de Granada (UGR) – Grenade, Espagne,
- \* Universidad de Lérida (UDL) – Lérida, Espagne,
- \* Universidad de Zaragoza (UNIZAR) – Saragosse, Espagne,
- \* Universidad de Valladolid – Campus de Soria (UVA) – Soria, Espagne.

#### **- Pour l'italien :**

- \* Università degli Studi di Genova – Gênes, Italie,
- \* Università cattolica del Sacro Cuore di Milano – Milan, Italie,
- \* Università degli Studi di Pavia – Pavie, Italie,
- \* Università degli Studi di Salerno – Salerne, Italie,
- \* Università degli Studi di Verona – Vérone, Italie.

#### **- Pour le portugais :**

- \* Universidade do Algarve (Campus de Gambelas) – Faro, Portugal,
- \* Universidade Nova de Lisboa – Lisbonne, Portugal,
- \* Universidade do Porto – Porto, Portugal.

**Attention : la liste ci-dessus est indicative, elle comprend nos partenariats habituels, divers changements peuvent intervenir.**

#### **4) Modalités de participation au programme Erasmus + (candidatures) :**

Pour partir durant la L3 (S5 et/ou S6), les candidatures seront recueillies auprès des étudiant-es de S3 en novembre/décembre. Une réunion sera organisée en ce sens par le responsable coordination Mobilités Internationales LEA : [franck.martin@univ-st-etienne.fr](mailto:franck.martin@univ-st-etienne.fr).

D'ici là, plusieurs informations vous seront transmises par mail et via la plateforme UJM Moodle, et d'autres éléments, plus administratifs, vous seront également transmis par le/la Chargé-e de mission Relations Internationales et par le Service des Relations Internationales : [erasmus-mob@univ-st-etienne.fr](mailto:erasmus-mob@univ-st-etienne.fr) (04 77 43 79 65).

#### **Programme spécifique avec l'Allemagne - DAAD (semestre 3) :**

---

Depuis 2003, le DAAD sélectionne chaque année, dans les universités françaises, des candidat-es ayant réussi les semestres 1 et 2 de la Licence LEA anglais-allemand pour leur permettre d'effectuer un semestre d'études à l'Université de Bochum dans le Land de Rhénanie du Nord-Westphalie (cursus intégré avec report des notes au semestre 3). Dépôt de candidature en avril/mai. Pour tout renseignement, s'adresser aux enseignant-es germanistes ou directement au DAAD de Paris (01 44 17 02 48 / [udine@daad.asso.fr](mailto:udine@daad.asso.fr)).

#### **Programme spécifique avec le Canada (semestre 5 et/ou semestre 6) :**

---

Diverses possibilités d'études au Canada existent pour les étudiant-es de LEA de l'UJM : pour tout renseignement, quelle que soit votre combinaison de langues, s'adresser à Chantal Barone : [chantal.barone@univ-st-etienne.fr](mailto:chantal.barone@univ-st-etienne.fr)

#### **Programmes bilatéraux (semestre 5 et/ou semestre 6) :**

---

##### **1) Présentation générale :**

Des programmes dits bilatéraux sont également possibles pour les étudiant-es de LEA dans divers pays non européens. Ces programmes bilatéraux donnent également lieu à l'attribution de bourses et les études effectuées dans ce cadre-là sont également validées par la délivrance du diplôme français.

##### **2) Les programmes bilatéraux pour les étudiant-es de LEA UJM :**

Les programmes bilatéraux pour les étudiant-es de LEA UJM peuvent se faire de trois façons différentes : a) un semestre à l'UJM et l'autre semestre dans une université partenaire d'un pays anglophone ou dans une université partenaire d'un pays correspondant à la langue B de l'étudiant-e (donc, au total, un semestre à l'étranger) ; b) les deux semestres dans une université partenaire d'un pays anglophone ou dans une université partenaire d'un pays correspondant à la langue B de l'étudiant-e (donc, au total, les deux semestres de la L3 à l'étranger, au sein de la même université) ; c) un semestre dans une université partenaire d'un pays anglophone et l'autre semestre dans une université partenaire d'un pays correspondant à la langue B de l'étudiant-e (donc, au total, deux semestres à l'étranger, chacun dans un pays de langue différente : formule dite de la « double destination »). Attention,

certaines destinations ne sont possibles qu'au semestre, d'autres ne sont possibles qu'à l'année. Il convient par ailleurs de tenir compte du calendrier propre à chaque partenaire. Enfin, les cours suivis à l'étranger dans le cadre de ces programmes bilatéraux correspondent aux UE de langue A (anglais) et de langue B (allemand ou espagnol ou italien ou portugais) et aux matières professionnelles dans leur ensemble (autres UE).

### **3) Nos partenaires bilatéraux :**

Les établissements d'enseignement supérieur étrangers avec lesquels nous avons signé un partenariat bilatéral sont les suivants :

- La Benemérita Universidad de Puebla (BUAP) – Puebla, Mexique.
- La Universidad de Cuenca – Cuenca, Équateur.
- La Universidad Católica Santa María (UCSM) – Arequipa, Pérou.

Pour tout renseignement, s'adresser à Franck Martin.

**Attention : la liste ci-dessus est indicative, elle comprend nos partenariats habituels, divers changements peuvent intervenir.**

### **4) Modalités de participation à ces programmes bilatéraux (candidatures) :**

Pour partir durant la L3 (S5 et/ou S6), les candidatures seront recueillies auprès des étudiant-es de S3 en novembre/décembre. Une réunion sera organisée en ce sens par le responsable coordination Mobilités Internationales LEA : [franck.martin@univ-st-etienne.fr](mailto:franck.martin@univ-st-etienne.fr).

D'ici là, plusieurs informations vous seront transmises par mail et via la plateforme UJM Moodle, et d'autres éléments, plus administratifs, vous seront également transmis par le/la Chargé-e de mission Relations Internationales et par le Service des Relations Internationales : [international-mob@univ-st-etienne.fr](mailto:international-mob@univ-st-etienne.fr) (04 77 43 79 82).

**D'autres dossiers de partenariats sont à l'étude.**

**Des renseignements plus précis vous seront communiqués dès que possible.**

## **Destinations possibles selon la combinaison linguistique de chaque étudiant-e et critères de sélection :**

---

### **1) Destinations possibles :**

Dans la mesure où il s'agit de délivrer un diplôme nommé LEA anglais-allemand, LEA anglais-espagnol, LEA anglais-italien, LEA anglais-portugais :

- a) tous les étudiants et toutes les étudiantes de LEA peuvent postuler pour toutes les destinations possibles en pays anglophones (langue A), sous réserve que la langue B de l'étudiant-e soit enseignée dans l'université choisie.
- b) chaque étudiant-e peut également postuler pour les destinations correspondant à sa langue B : Allemagne pour les germanistes, Espagne et Amérique hispanophone pour les hispanisant-es, Italie pour les italianistes, Portugal pour les lusistes.

### **2) Critères de sélection :**

- a) Pour se rendre en pays de langue A, la sélection sera effectuée par tous les enseignant-es d'anglais intervenant dans l'année de formation de l'étudiant-e au moment de sa candidature, sur la base de la moyenne obtenue par l'étudiant-e à ses UE de langue A.
- b) Pour se rendre en pays de langue B, la sélection sera effectuée par tous les enseignant-es de la langue B de l'étudiant-e intervenant dans l'année de formation de l'étudiant-e au moment de sa candidature, sur la base de la moyenne obtenue par l'étudiant-e à ses UE de langue B.

- c) Le classement obtenu sur la base de ces moyennes aux UE de langue A pour partir en pays anglophone et/ou aux UE de langue B pour partir en pays de langue B pourra être modulé, après concertation, au sein de chaque langue, entre les enseignant-es concerné-es, en fonction de l'assiduité de l'étudiant-e, son sérieux, son investissement, la régularité de son travail, sa fiabilité...

## Je peux aussi avoir d'autres expériences internationales

### Assistante/assistant de français dans les pays de langue allemande, anglaise, espagnole, italienne et portugaise

Les échanges sont organisés par le Service des Affaires Internationales, 110, rue de Grenelle - 75357 - PARIS CEDEX 7. Je dois constituer un dossier (à retirer à l'Accueil des étudiants à partir du mois de novembre) très tôt dans l'année qui précède le stage. Dans ce dossier je mentionne mon curriculum vitae, mes intérêts artistiques, les sports que je pratique. Un enseignant me fait passer ensuite un entretien au cours duquel sont jugées la qualité phonétique de ma langue maternelle et l'aptitude à remplir les fonctions d'assistant à l'étranger. L'enseignant décide alors si ma candidature doit être considérée comme prioritaire, rester en attente ou être écartée au profit d'une autre. Le dossier ainsi constitué parvient au Service des Affaires Internationales qui le transmet aux autorités étrangères, auxquelles il appartient de procéder à ma nomination et qui m'informeront directement. Ces nominations sont faites à des dates variables dans le courant de l'été. Pour l'Allemagne, l'Autriche et la Suisse, les candidatures ne peuvent être déposées que durant les semestres 5 et 6.



## Autres diplômes et examens

Les diplômes des Chambres de Commerce peuvent être passés parallèlement aux diplômes universitaires. Sur votre CV ils constitueront un complément utile, apprécié des employeurs.

### Diplômes des chambres de commerce

Les chambres de commerce étrangères organisent des examens en langue anglaise, allemande, espagnole, italienne et portugaise qui ont pour but d'attester des connaissances économiques et commerciales dans la langue pratiquée. Ce sont des compléments utiles à toutes les professions des secteurs commerciaux, techniques et administratifs.

### Examen d'anglais commercial

Pour les États-Unis, avoir passé les examens du TOEFL vous permettra d'accélérer vos démarches ou, du moins, ne les retardera pas lorsque vous aurez à fournir la preuve de votre niveau d'anglais (renseignements à prendre à l'IUT de Saint-Étienne, département GEA). Le test TOEIC pourra être organisé dans les locaux de l'Université, le Département LEA étant habilité à l'administrer. Ce test, à la différence du TOEFL, uniquement orienté vers les études aux États-Unis, est un test général d'anglais du commerce et de l'industrie. Le Service Universitaire de Formation Continue (21 rue Papin, Tél.04 77 43 79 44/04 77 43 79 46), est centre d'examen pour les examens de Cambridge de type First Certificate, Proficiency, etc., et peut également y préparer. On peut aussi se renseigner auprès du British Council (29 rue Maurice Flandin, 69 003 Lyon, Tél. 04 72 15 15 50).

### Examen de la Franco-British Chamber of Commerce and Industry

Les renseignements relatifs à cet examen sont à demander à l'adresse suivante : FBCC Centre des Examens, 41, rue de Turenne, 75003 PARIS / Tél. 01 44 59 25 20

### Examen d'Allemand Commercial de la Chambre Officielle Franco-Allemande de Commerce et d'Industrie

La Chambre Franco-Allemande de Commerce et d'Industrie organise chaque année au printemps un examen d'allemand commercial. Inscription : généralement entre le 1er janvier et le 31 mars de chaque année. Renseignements et inscriptions : - Chambre Franco-Allemande de Commerce et d'Industrie / 18, rue Balard - 75015 PARIS Tél.01 40 58 35 35, email : [info@francoallemand.com](mailto:info@francoallemand.com), site internet : [www.francoallemand.com](http://www.francoallemand.com), ou : - Goethe-Institut/16, rue François Dauphin - 69002 LYON Tél. 04 78 42 88 27. Il est conseillé de suivre les cours de civilisation et de traduction économique et commerciale dispensés dans le cadre de la licence et de la maîtrise L.E.A.

### Examen d'Espagnol Commercial de la Chambre Officielle de Commerce d'Espagne

Pour toute information, s'adresser à : CCOCE, 22 rue Saint-Augustin 75002 PARIS. Tél : 01 42 61 33 10. [www.cocof.com](http://www.cocof.com)

### Diplômes de Langue et Pratique Commerciale Italiennes

L'enseignement d'italien dispensé en LEA à l'Université de Saint-Étienne permet de se présenter au Diplôme de langue et pratique commerciale italiennes de la Chambre de Commerce Italienne, 16 rue de la République 69002 Lyon, Tél. 04 78 42 84 17. Les demandes d'inscription à l'examen doivent être envoyées avant le mois

d'avril à l'adresse ci-dessus. Les lauréats peuvent bénéficier de stages de perfectionnement rémunérés en Italie pendant les mois d'été.

## Diplômes de Portugais de la Chambre de Commerce et d'Industrie Luso-Française (CCILF)

---

Ce diplôme donne accès à une certification pérenne et reconnue par les milieux professionnels portugais et lusophones.

Inscriptions : entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 30 mars de chaque année. Renseignements et inscriptions : email : [courrier@ilcp.net](mailto:courrier@ilcp.net) (centre d'examens de la CCILF à Lyon), tél 04 78 93 38 88.



## Après ma licence : poursuites d'études et débouchés

### 1. Je peux intégrer une licence professionnelle

Quelques exemples :

Licences Professionnelles liées au Commerce International, aux Métiers de l'Import/Export, aux Marchés Émergents, au E-Commerce et Marketing Numérique, au Management du Tourisme International, aux Métiers du Tourisme et des Loisirs - Tourisme et économie solidaire, à la Communication Multimédia et au Chargé des Ressources Humaines

### 2. Je peux intégrer le master LEA-RCI (Relations Commerciales Internationales), le master MRT (Métiers de la Rédaction et de la Traduction), les master MEEF (Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation) second degré de l'Université Jean Monnet

À l'issue de leur réussite en Licence 3, les étudiant-es sont vivement encouragé-es à candidater en Master LEA RCI (Relations Commerciales Internationales) ou en Master MRT (Métiers de la Rédaction et de la Traduction) de l'université Jean Monnet. Les débouchés sont nombreux et variés à l'issue de l'un ou de l'autre de ces deux Masters. Par exemple :

- pour RCI, les carrières du commerce -national et international-, de l'import-export, du transport et de la logistique, de la vente, des achats, de la coopération, des négociations interculturelles...
- pour MRT, dans le domaine linguistique : traducteur/trice et/ou interprète (en indépendant.e ou en tant qu'employé.e), quel que soit le domaine de spécialité ; dans le domaine éditorial et journalistique : rédacteur/trice et web-rédacteur/trice, responsable de projet éditorial, responsable de projet web ; dans le domaine communicationnel et publicitaire : attaché.e de presse, chargé.e de relations publiques, responsable de communication, rédacteur/trice, community manager, social media manager ; dans le domaine touristique : guide conférencier/ère, guide interprète, accompagnateur/trice de voyages, agent.e de voyages, conseiller/ère tourisme (affaires et/ou loisirs)...

Enfin, d'autres masters sont possibles comme, par exemple, un Master MEEF (Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation) second degré.

L'ensemble de ces Masters fait l'objet d'une présentation extrêmement précise dans les livrets spécifiques, téléchargeables sur le site web : modalités d'entrée (candidatures), organisation de la formation, calendrier, contenu des enseignements, modalités d'évaluations, possibilités d'effectuer le Master à l'étranger, dispositions en matière de stages, débouchés, etc.

### 3. Je peux intégrer d'autres masters ; cf. ANLEA



#### 4. Je peux également candidater à différents concours

---

Exemples : Concours de la fonction publique et de l'administration, Concours du Ministère des Affaires Étrangères, Concours aux Métiers d'Officier (Gendarmerie, Armée de Terre, Marine Nationale et Armée de l'Air), Concours de traducteur, Concours agents de bord.

#### 5. Ou alors, je peux entrer directement dans le monde du travail

---

Exemples de débouchés : Assistant et Chargé de Communication, Responsable de communication en entreprise, Coordinateur des Relations Internationales, Rédacteur de communication, Chargé d'accueil touristique; Conseiller/Conseillère en séjour linguistique, Directeur/directrice d'équipements de loisirs, Community manager, Médiateur interculturel, Gestionnaire de documents d'entreprise, Chargé d'affaires en rédaction technique, Responsable événements, Chargé d'organisation ou de gestion logistique, Chargé de développement culturel, Assistant média, Directeur ou Responsable Commercial; Business Developer, Chef de Produit à l'International, Responsable Promotion des ventes, Chargé d'affaires marketing, Assistant import-export, Assistant Commerce International, Chargé de Clientèle et Commerce...

<p>Une documentation sur les compléments de formation possibles sera à la disposition des étudiants à Cap@venir (ex-Service Universitaire d'Information et d'Orientation)</p>
---

## Mes relations avec l'extérieur

La ville de Saint-Étienne offre aux étudiants de L.E.A. certains lieux d'animation culturelle :

- La Comédie de Saint-Étienne propose des spectacles tout au long de l'année ; de multiples compagnies locales de qualité y présentent leur production.
- Deux salles de cinéma présentent régulièrement des films en VO étrangère : Cinéma LE MÉLIÈS : place Jean Jaurès, Cinéma LE MÉLIÈS ST. FRANÇOIS 8, rue de la Valse (avec ciné-clubs d'allemand, d'anglais, d'espagnol et d'italien).
- Différents clubs et associations liés aux rapports avec des pays étrangers...

### Quelques adresses utiles pour les étudiants d'anglais

- Club Forez-Ecosse (voir Internet).
- Franco-British Chamber of Commerce, 10 rue de la Bourse, 75002 Paris, Tél. 01 53 30 81 30
- British Council, Le Forum, 29 rue M. Flandin, 69003 Lyon, Tél. 04 72 15 15 50.

### Quelques adresses utiles pour les étudiants d'allemand

- GOETHE INSTITUT : 16, rue François Dauphin 69002 Lyon, Tél. 04.78.42.88.27 / Manifestations culturelles : conférences, cinéma, théâtre, musique... / bibliothèque / discothèque / salle de lecture...
- DEUTSCHER AKADEMISCHER AUSTAUSCHDIENST (D.A.A.D.) : 24, rue Marbeau, 75116 Paris -Tél. 01.44.17.02.30 - Bourses d'études en Allemagne : <http://www.paris;daad.de>
- VENTE PAR CORRESPONDANCE D'OUVRAGES EN LANGUE ALLEMANDE - Dokumenten-Verlag - Postfach 1340 - D - 77603 - Offenburg (Allemagne). / - Express-Buch - Basler Landstr. 68 - D - 79111 - Freiburg (Allemagne).
- Association France-Autriche : Espace Boris Vian, 3, rue Jean-Claude Tissot, 42000 Saint-Étienne, Tél. 04 77 41 07 26.
- Club franco-allemand : c/o Jean Zawadski, 25 rue André Delorme, 42100 Saint-Etienne, pour ceux qui voudraient pratiquer l'allemand dans une ambiance conviviale, le Club organise un « Stammtisch » un lundi soir sur deux. Pour toute information complémentaire, s'adresser à Mme Renate Epale : [renate.epale@wanadoo.fr](mailto:renate.epale@wanadoo.fr)
- Carte franco-allemande de l'étudiant : Grâce à la carte franco-allemande des œuvres universitaires, tout étudiant français qui se rend pour de courts séjours (vacances, week-ends) dans les villes universitaires allemandes peut bénéficier des restaurants, cafétérias, résidences universitaires au même titre que les étudiants allemands. Cette carte est délivrée aux étudiants français par le CROUS de leur ville universitaire d'origine, mais non en Allemagne. Durée de validité : un an à compter du 1er janvier de l'année en cours. Contact : CROUS de Strasbourg, 1, Quai du Maire Dietrich 67084 STRASBOURG Cedex, Tél. 03 88 21 28 00.

### Quelques adresses utiles pour les étudiants d'espagnol

De nombreuses associations existent à Saint-Etienne, avec des activités diverses consacrées à l'Espagne et à l'Amérique latine. Un simple clic sur le net vous permettra d'entrer en relation avec certaines d'entre elles.

- Association Eucalyptus 42 : 9 Rue Albert Schweitzer / 42350 La Talaudière / 04 77 37 20 18. Association intercommunale franco-espagnole : échanges, cours, activités culturelles...
- Festival Belles Latinas : chaque année, à l'automne, l'association Espaces Latino organise ce grand festival littéraire et culturel. Programme sur <https://www.espaces-latinos.org/auteurs-belles-latinas-2022>
- Festival Reflets du cinéma ibérique et latino-américain : chaque année, au printemps, le cinéma Le Zola de Villeurbanne organise cet événement : projections de films, débats, danses, repas... Certaines projections ont lieu à St Etienne. Programme sur <http://www.lesreflets-cinema.com/>
- N'hésitez pas aussi à faire un tour du côté de Lyon ! : l'Instituto Cervantes organise de nombreuses manifestations de très grande qualité (<http://lyon.cervantes.es/es/default.shtm>). Voir également HispaLyon (<https://hisपालyon.jimdo.com/>)

### Quelques adresses utiles pour les étudiants d'italien

---

Trois Associations organisent une animation centrée sur les relations franco-italiennes à Saint-Etienne et dans la Loire :

- L'Association des Professeurs d'Italien de la Loire (ALPI).
- Le Cercle Franco-Italien (Pdt : Monsieur Poughon), 2 rue J. Desgeorges, organise chaque année de remarquables expositions d'art italien ou forézien et collabore étroitement avec Loire-Italie.
- L'AFI (Amicale Franco-Italienne) présidée par Monsieur Incorvaia propose diverses activités (bals, sorties, repas) et possède une bibliothèque italienne intéressante (300 volumes), 2 Place du Peuple, à Saint-Etienne.

### Quelques adresses utiles pour les étudiants de portugais :

---

- Instituto Camões : <http://www.instituto-camoes.pt/>
- Coordination générale de l'enseignement du portugais : <http://www.epefrance.org/>
- Fondation Calouste Gulbenkian Paris : <http://www.gulbenkian-paris.org/accueil>
- Consulat Général du Portugal : 71, rue Crillon, 69006 Lyon ; Tél. 04 78 17 34 40 ; mail@cglyo.dgaccp.pt, <http://www.secomunidades.pt/web/lyon>
- Ambassade du Portugal : <https://www.paris.embaixadaportugal.mne.pt/pt>
- Ambassade du Brésil : <http://cgparis.itamaraty.gov.br/pt-br/>
- Portugal Business Club : <http://www.portugalbusinessclub.com/>, Portugal Business Club de Rhône, CCI de Lyon, 20 place de la Bourse, 69002 Lyon, Tél. : +33 6 62 26 69 49 ; Portugal Business Club de la Loire, 57, cours Fauriel, 42000 Saint-Etienne, saint-etienne@portugalbusinessclub.com, +33 6 07 02 97 18
- Brésil Business Club : Au Cabinet Bismuth, 63 avenue de Saxe - BP 3167, 69406 LYON, +33(0)610593854/[info@brasilbusinessclub.com](mailto:info@brasilbusinessclub.com)/[www.brasilbusinessclub.com](http://www.brasilbusinessclub.com)
- CCI Paris (Chambre de commerce et d'industrie) : <http://www.cci-paris-idf.fr/>
- Association des lusodescendants de France - Cap Magellan : <http://www.capmagellan.org/>
- AGRAFR Association des Diplômés Portugais en France : <http://agrafr.fr/home-2/>
- Association pour le Développement des Études Portugaises, Brésiliennes, d'Afrique et d'Asie lusophones : <http://www.adepba.fr/>

- Association Culturelle Portugaise de Saint-Etienne [<http://acpsaintetienne.wix.com/association-Portugal>], [acpsaintetienne@gmail.com](mailto:acpsaintetienne@gmail.com), Tél : 07 83 31 77 41
- Librairie Portugaise et Brésilienne en ligne : <http://www.librairie-portugaise.com/>
- Radio CapSao : <http://www.capsao.com/>
- LusoJornal : <http://www.lusojornal.com/>
- PLURAL PLURIEL Revue des cultures de langue portugaise [Revue en ligne] : <http://www.pluralpluriel.org/>
- Capoeira Malungos : <https://fr-fr.facebook.com/Association-Capoeira-Malungos-Saint-Etienne-203496196343227/>
- **Universités partenaires :**
  - Universidade do Algarve : <https://ualg.pt/pt>
  - Universidade Nova de Lisboa : <https://www.unl.pt/>
  - Universidade do Porto : <https://sigarra.up.pt/>
  - Universidade de São Paulo : <https://www5.usp.br/>
  - Réseaux sociaux du Lectorat de Portugais de l'UJM :
- Instagram : @lectorat\_portugais\_ujm
- Youtube : <https://www.youtube.com/channel/UC4qQfYZj2SN-h2q3ebk6Khg>

# Bibliothèque Universitaire



## Le réseau

La bibliothèque universitaire (BU) Tréfilerie fait partie du réseau des bibliothèques d'enseignement supérieur stéphanoises. [Le catalogue BRISE-ES \(https://catalogue-brisees.univ-st-etienne.fr\)](https://catalogue-brisees.univ-st-etienne.fr) permet de rechercher des documents dans tous ces établissements. Il est accessible à partir du [site internet des BU](#).

L'inscription à la bibliothèque permet d'emprunter dans toutes les bibliothèques du réseau, ainsi que dans les bibliothèques municipales de Saint-Étienne.

## Les horaires et contacts

1, rue Tréfilerie 42023 Saint-Étienne cedex 2

Tél : 04-77-42-16-98

[bu.trefilerie@univ-st-etienne.fr](mailto:bu.trefilerie@univ-st-etienne.fr) 

Horaires :

Du lundi au vendredi de 8h00 à 20h00

Le samedi de 9h00 à 18h30

(Pour les horaires particuliers consulter le site web)

Nous suivre :

 <https://www.facebook.com/bibliotheques.ujm>

 <https://twitter.com/BUSaintEtienne>

 [https://www.youtube.com/channel/UCIUdvKhAL8x1MI-\\_zPac0ggg](https://www.youtube.com/channel/UCIUdvKhAL8x1MI-_zPac0ggg)

 <https://www.instagram.com/bu.ujm/>

## Les services

La BU est équipée d'un accès WIFI ou filaire à internet

Votre inscription à la BU, sur simple présentation de votre carte multi-services, vous donne droit à un ensemble de services :

- Emprunts de documents (ouvrages, DVD, revues)
- Prêts sur place de câbles réseaux, de casques et d'ordinateurs portables
- Emprunts d'ordinateurs portables à domicile
- Accès aux services du catalogue : demandes d'ouvrages en magasin, réservation et demande d'achat de documents
- Réservation de salles de travail en groupe via l'application [Affluences](https://reservation.affluences.com) <https://reservation.affluences.com>
- Photopies et impressions (achat d'une carte COREP obligatoire)

## Les espaces

La bibliothèque est divisée en quatre ; es disciplinaires :

- Sciences humaines et sociales : rez-de-chaussée,
- Droit et sciences politiques : 1<sup>er</sup> étage,
- Arts lettres langues : 1<sup>er</sup> étage,
- Musiques et images : 1<sup>er</sup> étage.

Chaque pôle propose des ouvrages, périodiques et autres documents en libre-accès. Vous y trouverez également des tables pour le travail individuel et des salles de travail en groupe réservables (à l'exception du pôle musiques et images). Dans chacun de ces quatre espaces, une personne est disponible pour vous aider dans vos recherches.

Au rez-de-chaussée, le kiosque, est une salle dédiée à la lecture de la presse.

Dans l'atrium (1<sup>er</sup> étage) la bibliothèque vous propose, tout au long de l'année, de nombreuses expositions et animations.



Suivez [l'actualité culturelle](https://scd.univ-st-etienne.fr/fr/suivre-l-actu/l-agenda-culturel.html) de la bibliothèque depuis le site web (<https://scd.univ-st-etienne.fr/fr/suivre-l-actu/l-agenda-culturel.html>)

## La documentation

Outre la documentation papier, la BU vous donne accès à de la documentation en ligne disponible depuis chez vous 24h/24 et 7j/7. Il s'agit de bases de données, ouvrages ou revues.

En cas de problème d'accès à la documentation numérique contactez [bu.numerique@univ-st-etienne.fr](mailto:bu.numerique@univ-st-etienne.fr)

## Étudiants en première année

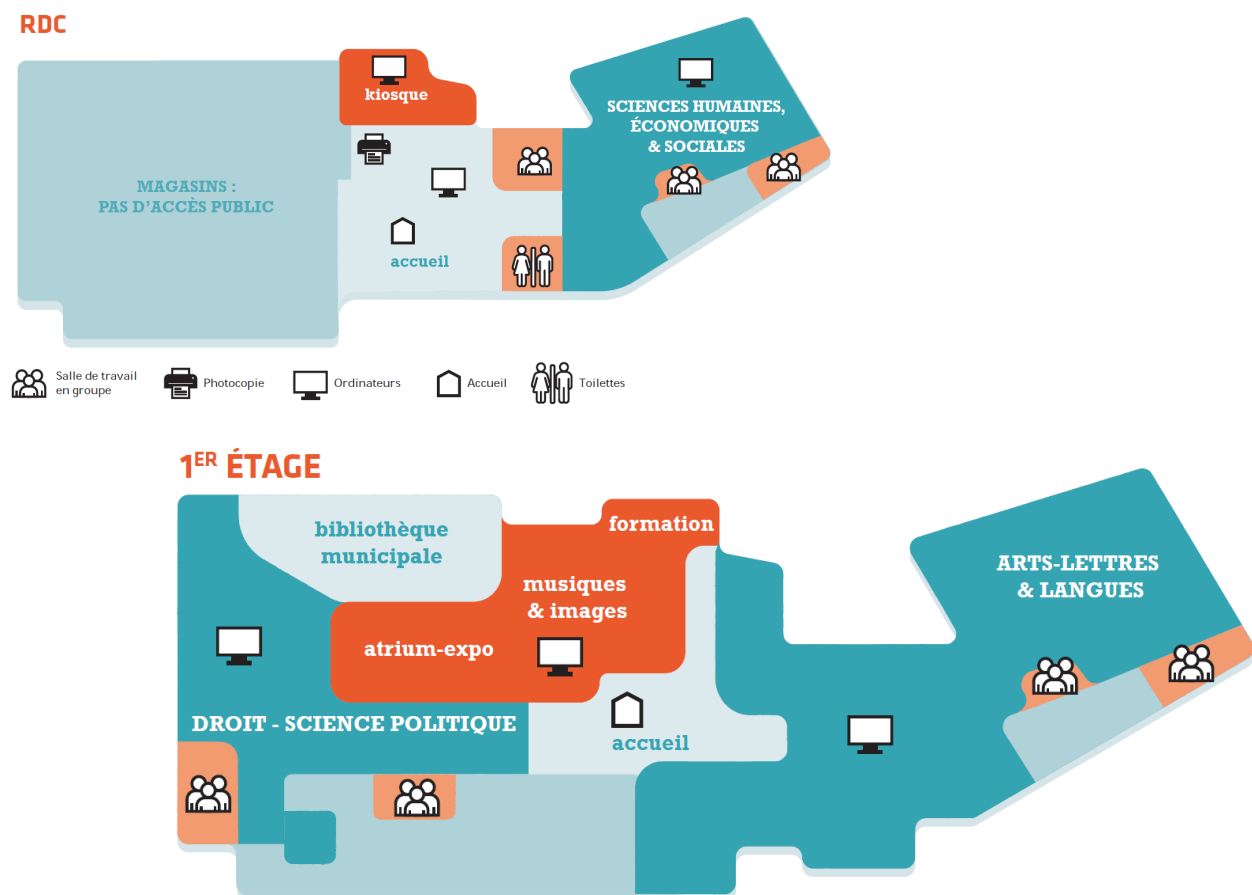
Lors de votre premier semestre, vous suivrez un cours en ligne de recherche documentaire. Ce cours sera l'occasion de répondre à vos questions.

## Étudiants en master doctorats

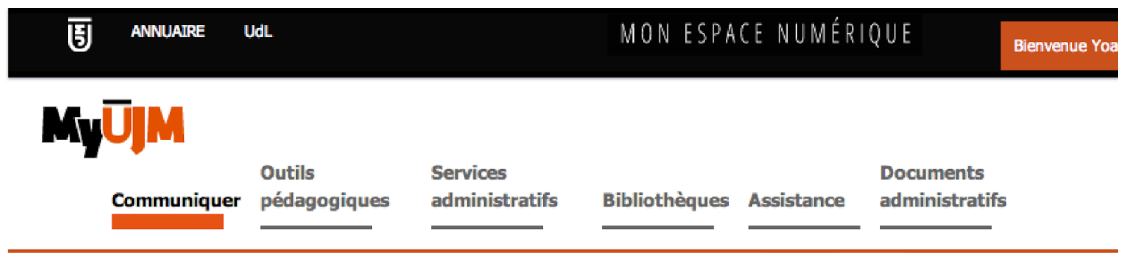
A partir du Master, tout étudiant peut prendre contact avec le service « Point info doc ». Ce service personnalisé s'adresse aux étudiants de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> cycle. Pour plus d'information contactez [bu.infodoc@univ-st-etienne.fr](mailto:bu.infodoc@univ-st-etienne.fr)

## Prêt entre bibliothèques (peb)

Ce service permet d'emprunter des documents dans d'autres bibliothèques. Pour tout renseignement, prendre contact avec Mme Pauline Grebert ( [pauline.grebert@univ-st-etienne.fr](mailto:pauline.grebert@univ-st-etienne.fr) ), bureau situé en secteur Droit.

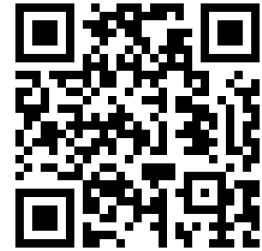


## Mes services numériques



[www.univ-st-etienne.fr/myujm](http://www.univ-st-etienne.fr/myujm)

L'université Jean Monnet met à votre disposition un ensemble de services numériques via un portail unique : MyUJM. C'est la possibilité pour vous de rester en contact avec vos enseignant-e-s, vos ami-e-s mais également de disposer des informations administratives de la faculté à laquelle vous êtes rattaché. Vous disposez ainsi d'une messagerie électronique, de cours en ligne (grâce à la plateforme pédagogique Claroline Connect), d'une documentation numérique, de votre emploi du temps, d'une aide en ligne, d'un espace de stockage, ainsi que de services plus personnalisés.



Grâce à un seul code d'accès et un seul point d'accès web, vous pouvez en utiliser toutes les fonctionnalités.

- Votre identifiant (nom d'utilisateur) se trouve sur votre carte multiservices.




Pour les nouveaux étudiants : votre compte ne sera pas activé automatiquement, vous devrez changer votre mot de passe et signer la charte informatique avant de pouvoir utiliser les services numériques.

L'Université Jean Monnet met à votre disposition deux salles de libre-accès informatique dans lesquelles vous pourrez travailler librement et individuellement sur un poste informatique :

1. une sur le site de Tréfilerie, bâtiment D, 3e étage,
2. une sur le site de la Métare, bâtiment H,

Ces deux salles sont ouvertes indifféremment à tous les étudiant-e-s, quelle que soit leur faculté de rattachement.



Si vous disposez d'un ordinateur portable, dans les libre-accès informatiques de Tréfilerie et de sciences, des places sont disponibles pour vous connecter en WIFI  (réseau UJM-SF). Vous pouvez également vous connecter sur l'ensemble des sites de l'université.

Vous disposez dès votre entrée à l'Université d'un quota d'impressions gratuites différent selon votre année d'études.

Pour travailler en groupe, vous pouvez réserver des salles de TP autonomes auprès des personnels de libre-accès, sur les sites mentionnés précédemment (attention, aucune réservation n'est faite à l'avance, vous devez en faire la demande sur le moment et une salle ne vous sera attribuée qu'en fonction des disponibilités).

Pour toute information complémentaire, rendez-vous aux adresses suivantes : <https://documentation.univ-st-etienne.fr>; <http://portail.univ-st-etienne.fr/bienvenue/presentation/dsi-pole-production-tice-et-services-252908.kjsp>

## Le service des publications de l'Université Jean Monnet



Le saviez-vous ? L'Université de Saint-Étienne dispose depuis 1972 d'un service d'édition qui publie des ouvrages variés (plus de neuf cents titres à ce jour) et susceptibles de vous intéresser : littérature, langues et civilisations étrangères, histoire, géographie, arts plastiques, musique, architecture, régionalisme, Antiquité, sociologie, éducation, sciences...

Pour connaître les dernières publications des Presses universitaires de Saint-Étienne (PUSE) ou télécharger le catalogue :

☞ <https://presses.univ-st-etienne.fr/fr/index.html>

Adresse : 35, rue du 11 novembre,

42023 SAINT-ÉTIENNE CEDEX 2

Localisation : site Tréfilerie, bâtiment L 2<sup>ème</sup> étage.

☎ 04.77.42.16.52

✉ [puse@univ-st-etienne.fr](mailto:puse@univ-st-etienne.fr)

☞ <https://presses.univ-st-etienne.fr/fr/index.html>

Heures d'ouverture : 9h-16h30 du lundi au vendredi (plus de précisions sur le site).

Responsable : M. Jean-Marie Roulin.

## Maison de l'Université

04.77.42.17.00

<http://www.univ-st-etienne.fr>

Orientation/réorientation, de documentation sur les filières, les métiers ou insertion professionnelle

Orientation, Information et Documentation

Accompagnement à l'insertion : projet professionnel, recherche et convention de stage

**CAP Avenir**

[capavenir@univ-st-etienne.fr](mailto:capavenir@univ-st-etienne.fr)

04 77 42 17 16

Santé, logement et vie quotidienne

**Santé et Médecine Préventive Universitaire**

04 69 66 11 00

**Soutien psychologique**

04 69 66 11 05

Tous mardi matin et jeudis toute la journée sur rendez-vous

**Diététicienne**

04 69 66 11 05

Les mercredis matin sur Rendez-vous

**Assistante Sociale des Étudiants**

04 69 66 11 03

Accompagnement handicap et vie étudiantes

**Handicap, gestion des aides humaines et logistiques**

04 77 42 17 22

**Vie étudiante, culture, associations**

04 77 42 17 23

Activités sportives

**SUAPS**

[suaps@univ-st-etienne.fr](mailto:suaps@univ-st-etienne.fr)

04 77 42 17 96

## Études et Handicap

Le Bureau Accueil Handicap (BAH) de l'université Jean Monnet propose différentes aides aux étudiants en situation de handicap, notamment :

- un soutien pédagogique
- un temps supplémentaire aux examens
- une aide à la prise de notes
- un accompagnement sur le campus
- une visite accessibilité campus
- le prêt de matériels spécifiques (dictaphone, logiciels spécifiques...)
- une salle de travail équipée d'un ordinateur est également dédiée aux étudiants pour les séances de tutorat ou le travail personnel

### Aménagements d'examens, de concours et/ou d'études

Vous avez jusqu'au 15 novembre de l'année universitaire en cours pour faire une demande d'aménagement et vous faire connaître de nos services afin que votre dossier soit pris en compte. Afin de constituer votre dossier, merci de suivre la procédure de mise en œuvre des aménagements d'examens, de concours et/ou d'études.

### Préparer sa rentrée à l'UJM

Lycéens et futurs étudiants : vous devez prendre contact avec notre service dès le mois de mars précédent votre rentrée à l'UJM afin de préparer votre rentrée universitaire !

### Jobs étudiants

Plusieurs offres d'emploi pour les étudiants de l'UJM sont proposées par le BAH (preneur de notes, tuteur etc.). Rendez-vous sur la page dédiée (<https://univ-st-etienne.jobteaser.com/fr/>) pour les consulter et postuler !

### Contacts :

Le Bureau est ouvert

- du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
- le vendredi de 9h à 12h.

Pour prendre rdv :

- Téléphone au 04 77 42 17 22
- Par mail : [accueilhandicap@univ-st-etienne.fr](mailto:accueilhandicap@univ-st-etienne.fr)
- Site : <https://www.univ-st-etienne.fr/fr/vie-de-campus/etudes-et-handicap.html>

## **À ne pas oublier ! A cocher !**

**Mon inscription Administrative, en ligne, du 27 juin au 23 juillet 2023, 23h30 ; et du 22 août au 18 septembre 2023, 23h30**

Ainsi je pourrai avoir accès à mes emplois du temps, à mes cours, à mon espace MyUJM, avoir ma carte étudiante....

**J'assiste aux réunions de rentrée**

**Mon inscription Pédagogique pour les semestres impairs avant le 16 septembre 2023 et 27 janvier 2024 pour les semestres pairs.**

L'inscription pédagogique se fait en ligne (sur votre [Espace Numérique de Travail](#)) ou en scolarité après mon inscription administrative

Cela me permettra d'être inscrit aux cours, d'avoir des notes sur ces derniers et ainsi d'avoir un relevé de note indispensable à la validation de mon année.

**Si j'ai un stage obligatoire, faire mes recherches dès le début de l'année.** Il faut que je présente ma convention (signé par l'ensemble de partie avec toutes les pièces) à l'administration de la faculté au moins 15 jours avant d'aller en entreprise.

**Je consulte mes notes provisoires des semestres impairs dès le 24 février 2024 sur mon espace MyUJM.** S'il y a un souci, je me signale immédiatement à mon gestionnaire de scolarité.

**Je télécharge, j'imprime et je conserve précieusement mes relevés de notes en fin d'année.** Ils me seront indispensables pour candidater à des masters ou des doctorats

**Je regarde régulièrement ma messagerie universitaire et le site de la faculté.** C'est là que je trouverai les informations indispensables à la réussite de mes études

## Glossaire

**Admis :** Désignation qui permet d'identifier l'étudiant qui a validé son semestre et son année universitaire

**Ajourné :** quand la moyenne au semestre est inférieure à 10/20

**CM :** cours magistral. Modèle d'enseignement dans lequel des contenus théoriques sont présentés par le professeur à une classe et qui exige peu d'interaction de la part des étudiants.

**Compétence :** la compétence est « un savoir-agir complexe prenant appui sur la mobilisation de et la combinaison d'une variété de ressources internes et externes à l'intérieur d'une famille de situations (source : Tardif, 2006)

**Coef. :** coefficient. Règle qui permet de pondérer les différentes évaluations dans une matière en fonction de sa durée et de sa difficulté

**Défaillant :** Mention apposée sur le relevé de notes de l'étudiant indiquant l'absence de ce dernier à une épreuve terminale ou à un contrôle continu. Cette absence interdit la validation du diplôme pour la session concernée.

**ECTS :** système européen de transfert et d'accumulation de crédits. Système de points mis en place par l'Union Européenne dans le cadre du processus de Bologne qui permet de quantifier le volume d'apprentissage de chaque discipline et de faciliter la reconnaissance et l'harmonisation des cycles d'études.

**ECUE :** matière composant une unité d'enseignement capitalisables si leur valeur en crédits a été fixé

**TD :** cours de travaux dirigés. Type d'enseignement (théorico-pratique) qui permet l'interaction entre un groupe d'étudiants et l'enseignant

**TP :** cours de travaux pratiques. Type d'enseignement fondé sur l'apprentissage pratique qui sert, dans les disciplines scientifiques, à illustrer et à mettre en pratique par l'observation, la mesure ou la réalisation d'expériences, les notions théoriques acquises.

**Rattrapage (seconde chance) :** Période d'évaluation concernant les étudiants qui n'ont pas validé leur semestre lors de la première session et qui peuvent, à cette occasion, repasser certaines matières.

**UE :** unité d'enseignement. Ensemble d'éléments pédagogiques pouvant regrouper plusieurs matières et ayant une valeur définie en crédits européens.

## Règlement Intérieur du Département

### Article 1er : Département

Le Département de LEA (langue étrangères appliquées) est une structure de l'UFR Arts, Lettres, Langues, conformément à l'article 3 des statuts de l'UFR.

Conformément à l'article 14 des statuts de l'UFR, il définit la nature et la gestion des enseignements, ainsi que la politique pédagogique de sa filière.

Il assure, en accord avec la politique d'enseignement et de recherche de l'UFR, les relations avec les autres départements et les centres de recherche.

Le Département comprend toutes les enseignantes et tous les enseignants qui y dispensent des enseignements, y compris les enseignant.es vacataires.

### Article 2 : Direction du département

Conformément à l'article 15 des statuts de l'UFR, le Département est dirigé par une Directrice ou un Directeur.

La Directrice ou le Directeur est élu.e à bulletins secrets, à la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour, à la majorité relative aux autres tours.

Sont éligibles : les PR, MCF, PRAG et PRCE titulaires qui assurent au moins la moitié de leur service statutaire dans le Département.

La Directrice ou le Directeur est élu.e pour un mandat de deux ans, renouvelable une fois, par les enseignantes et les enseignants titulaires du Département (PR, MCF, PRAG, PRCE).

### Article 3 : Conseil du Département

Au sein du Département est constitué un Conseil chargé de l'organisation et de la gestion des missions relevant du Département.

Le Conseil regroupe toutes les enseignantes et tous les enseignants titulaires intervenant dans le département pour au moins la moitié de leur service plus un.e représentant.e des non-titulaires.

Toutes les décisions sont soumises au vote à la majorité des titulaires présents.es ou représentés.es, plus le ou la représentant.e des non-titulaires. Le conseil ne peut valablement siéger que si la moitié plus un de ses membres sont présents ou représentés.

Le vote peut avoir lieu à main levée ou à bulletins secrets, dès lors que l'un des membres présents le demande.

Un.e membre du Conseil peut remettre un pouvoir à un.e autre membre, mais nul.le ne peut recevoir plus de deux pouvoirs.

Le Conseil est consulté sur les maquettes pédagogiques.

Le Conseil de Département se réunit au minimum une fois par semestre, selon un ordre du jour établi par la Directrice ou le Directeur de département.

En fonction de l'ordre du jour, des membres de l'Administration de l'UFR peuvent être conviés.es au Conseil du Département par la Directrice ou le Directeur du département.

La Directrice ou le Directeur de l'UFR peut également mettre à l'ordre du jour du Conseil de département toute question qu'il juge indispensable d'examiner.

Tout.e membre du département peut demander la mise à l'ordre du jour de toute question qu'il souhaite voir débattue.

Un.e secrétaire de séance pourra être désigné.e en début de séance.

Un relevé de conclusions est établi par la Directrice ou le Directeur et/ou par le ou la secrétaire de séance après chaque séance et adopté lors de la séance suivante.

### Article 4 : « Commission Paritaire Mixte »

Conformément à l'article 15 des statuts de l'UFR, le Département désigne en son sein une commission mixte enseignant.es / étudiant.es. Cette commission est chargée de l'évaluation des enseignements dispensés dans le Département.

Cette Commission Paritaire Mixte comprend toutes les enseignantes et tous les enseignants qui interviennent au sein du département, ainsi que des délégué.es étudiant.es, élu.es en début d'année universitaire et pour une année



universitaire ; remplacé.es si nécessaire par leurs suppléant.es élu.es également. Un.e délégué.e par année d'études et par langue. Deux délégués.es en L1 si le nombre le justifie.

La « Commission Paritaire Mixte » se réunit au moins une fois par semestre sur convocation de la Directrice ou du Directeur de département.

Elle est consultée sur toutes questions relatives aux enseignements.

Un relevé de conclusions est établi par la Directrice ou le Directeur et/ou par le ou la secrétaire de séance après chaque commission.

#### **Article 5 : Attributions de la Directrice ou du Directeur**

- La Directrice ou le Directeur du Département propose la candidature des enseignant.es ou intervenant.es vacataires, candidature qui est ensuite soumise pour validation à la Commission de recrutement de la composante.
- Il ou elle est consulté.e par la Directrice ou le Directeur de l'UFR sur la composition des jurys de diplômes.
- Il ou elle peut être consulté.e sur l'organisation de manifestations auxquelles peuvent participer des enseignant.es (salons, forums, etc.).
- Il ou elle propose au Conseil de l'UFR, après consultation du Conseil de Département :
  - les modalités de contrôle de connaissances
  - la création de nouveaux enseignements
  - le contenu du livret pédagogique de l'étudiant.e, en cas de modifications par rapport à l'année précédente.
- Il ou elle propose en concertation avec le ou la responsable du master :
  - la répartition des services établie de manière collégiale par les enseignantes et les enseignants, y compris les enseignants référents, le PPP (projet personnel professionnel). Les services sont ensuite soumis en début d'année universitaire à la consultation du Conseil de l'UFR réuni en formation restreinte aux seul.es enseignantes et enseignants.
  - l'utilisation du budget du centre financier du département sous le contrôle de la ou du gestionnaire budgétaire.
  - une version des emplois du temps de la Licence par année d'études et semestres.
  - la répartition des tutorats pédagogiques pour les stages entre toutes les enseignantes et tous les enseignants qui interviennent dans les formations de licence et de master.

Conformément aux statuts de l'UFR,

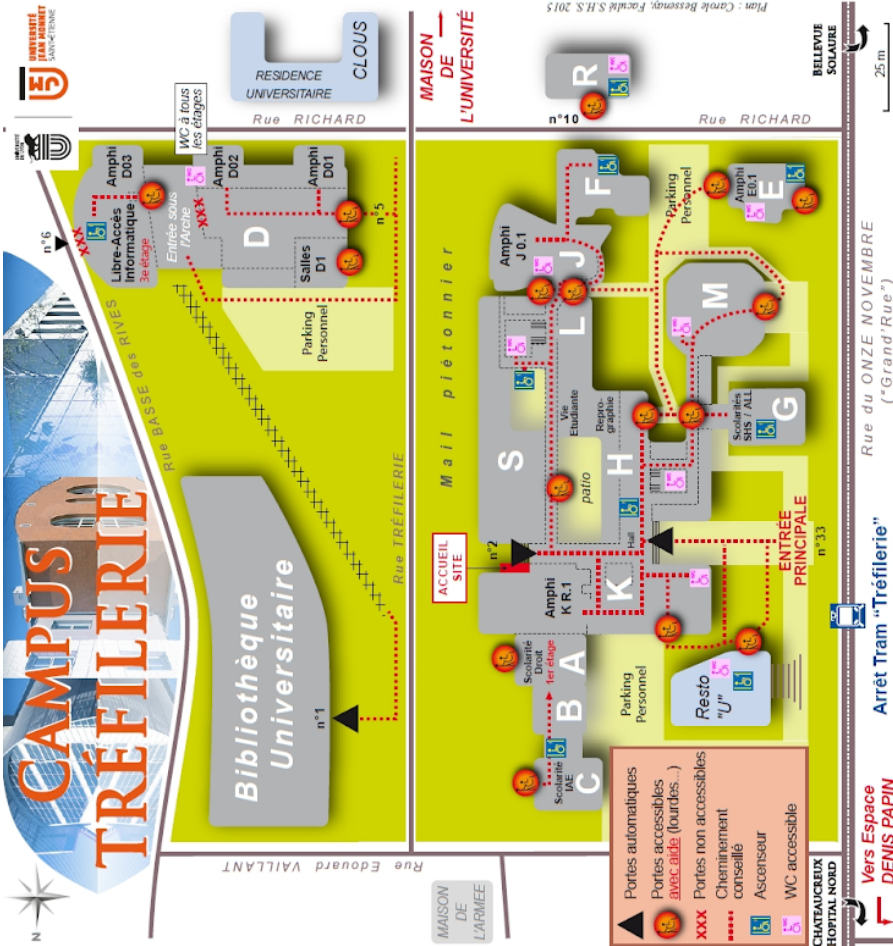
- La Directrice ou le Directeur participe au bureau des Directrices et des Directeurs de Départements et des chargé.es de mission (article 6).
- La Directrice ou le Directeur est invité.e à participer avec voix consultative aux séances du Conseil de l'UFR (article 10).

#### **Article 6 : Modifications :**

Toute modification du Règlement Intérieur sera soumise à l'approbation du Conseil du Département avant adoption par le Conseil de l'UFR.

Le présent règlement a été approuvé par le Conseil de département du 6 juin 2017.

Le présent règlement a été approuvé par le Conseil l'UFR du 16 juin 2017.



**ENTRÉE 1 :** SUAPS : Salles Fitness, Yoga, Danse, Judo (rdc / niveau 1)  
 POLE INTERNATIONAL (niveau 2)  
 CILEC - Centre Français Langue Etrangère (niveau 2 : adm. / niveau 3 : cours)

**ENTRÉE 3 :** Exc. SHS - AMXX 011/A019/A020 (66)  
 Service Universitaire de Formation Continue (SUFC) (mx 1/2)  
 Fac. ALL - Arts Plastiques (niveaux 2 / 3)

**ENTRÉE 4 :** Service Universitaire de Formation Continue (SUFC) (nr 1)  
 Fac. ALL - Arts Plastiques (niveaux 2 / 3)

**ENTRÉE 5 :** Fac. ALL - Arts Plastiques (niveau 2 / 3)

- ▲ Accès site
  - Accueil / Scolarité
  - ★ Foyer CILEC
  - Médiathèque CILEC
- Portes accessibles avec aide (lourdes...)
- Portes / passages non accessibles en fauteuil
- XXX Cheminement conseillé
- Ascenseur : accès tous MX
- WC accessibles à tous les étages (+ douches au SUAPS)